



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Groupes de discussion du printemps 2019 (Premier cycle) **Rapport final**

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada

Mai 2019

Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Numéro de contrat : 35035-182754/001/CY

Valeur du contrat : 249 535,19 \$ (incluant la TVH)

Date d'attribution du contrat : 2019-03-20

Date de livraison des services : 2019-05-31

Numéro d'enregistrement : POR 139-18

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé du Canada à publications@priv.gc.ca.

Groupes de discussion du printemps 2019 (Premier cycle)

Rapport final

Préparé pour le Bureau du Conseil privé du Canada
Nom du fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.
Mai 2019

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par Phoenix SPI pour le compte du Bureau du Conseil privé. L'étude a été réalisée auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus entre le 7 et le 27 avril 2019. En tout, 12 groupes de discussion ont été organisés dans six endroits au pays : Prince Albert, St. John's, Sherbrooke, Sarnia, Edmonton et Burnaby.

Cette publication peut être reproduite uniquement à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès du Bureau du Conseil privé. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière de communiquer avec le Bureau du Conseil privé par courriel à publications@priv.gc.ca ou aux coordonnées suivantes :

Bureau du Conseil privé du Canada
85, rue Sparks
Pièce 1000
Ottawa (Ontario) K1A 0A3
Téléphone : 613-957-5153
Appareil de télécommunication pour malentendants (ATS) : 613-957-5741
Télécopieur : 613-957-5043

Numéro de catalogue :

CP22-177/4-2019F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-31505-8

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 139-18) :

Numéro de catalogue CP22-177/4-2019E-PDF (rapport final, anglais)

978-0-660-31504-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2019.

Cette publication est aussi disponible en anglais sous le titre : *Spring 2019 Focus Groups (First Cycle)*

Table des matières

Sommaire.....	1
1. Objectifs et but de la recherche	1
2. Méthodologie	1
3. Limites et utilisation des résultats de la recherche	2
4. Sommaire des résultats	2
Constats détaillés.....	7
1. Actualité concernant le gouvernement du Canada	7
2. Enjeux locaux (St. John's).....	7
3. Enjeux locaux (Burnaby)	10
4. Environnement	10
5. Pipelines.....	15
6. Ingérence étrangère dans les élections	17
7. Violence armée	20
8. Le système d'immigration canadien	23
9. Vision énergétique.....	27
Annexe	31
1. Questionnaire de recrutement	31
2. Guide du modérateur	37

Sommaire

Le Secrétariat des communications et consultation du Bureau du Conseil privé (BCP) offre des conseils et du soutien au gouvernement du Canada, au greffier du Conseil privé, ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux sur des questions ayant trait aux communications et aux consultations. Pour ce faire, le BCP se sert notamment de la recherche sur l'opinion publique. Il a chargé Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de diriger une série de groupes de discussion afin de mieux comprendre les points de vue des Canadiens concernant des événements d'actualité pertinents pour le gouvernement fédéral.

1. Objectifs et but de la recherche

Le but premier des groupes de discussion était de mieux comprendre les perceptions des Canadiens sur l'état de l'actualité, y compris leurs opinions sur l'environnement, les pipelines, l'immigration, la violence armée et l'ingérence étrangère dans les élections. Puisque les questions complexes sont souvent difficiles à communiquer à la population canadienne d'une manière qui est facile et bien comprise, il était nécessaire de mieux saisir les perspectives des Canadiens. Les Canadiens adultes âgés de 18 ans et plus représentaient la population cible. En menant cette recherche, le BCP a été en mesure de mieux comprendre les points de vue et les préoccupations des Canadiens et s'en servira pour élaborer des stratégies et des produits de communication efficaces.

2. Méthodologie

Douze groupes de discussion ont été organisés avec des Canadiens aux endroits suivants : Prince Albert, St. John's, Sherbrooke, Sarnia, Edmonton et Burnaby. Les groupes de Sherbrooke se sont déroulés en français et les groupes ailleurs au pays se sont tenus en anglais. À chaque endroit, deux groupes ont été créés, l'un avec des Canadiens qui disaient jouir d'une « sécurité financière », et l'autre avec des Canadiens qui estimaient que leur situation financière était « précaire ».

Les caractéristiques suivantes s'appliquent à cette recherche : 11 personnes ont été recrutées par téléphone pour chaque groupe de deux heures; les groupes comprenaient une combinaison de participants selon l'âge, l'éducation, le sexe, le revenu et la situation d'emploi; et les participants ont reçu une somme forfaitaire de 100 \$ en guise de remerciement pour leur temps. Tous les groupes se tenaient dans un établissement qui permettait d'observer les séances, soit derrière un miroir à sens unique, soit par une télévision en circuit fermé dans une salle adjacente à la salle de réunion où se déroulaient les groupes de discussion.

En tout, 111 Canadiens ont pris part à la recherche :

Lieu	Langue	Groupe cible	Nombre de participants	Date et heure locale
Prince Albert, Sask.	Anglais	Sécurité	10	9 avril; 17 h 30
Prince Albert, Sask.	Anglais	Précarité	11	9 avril; 19 h 30
St. John's, T.-N.-L.	Anglais	Précarité	9	16 avril; 17 h 30
St. John's, T.-N.-L.	Anglais	Sécurité	8	16 avril; 19 h 30

Sherbrooke, Qué.	Français	Sécurité	8	17 avril; 17 h 30
Sherbrooke, Qué.	Français	Précarité	10	17 avril; 19 h 30
Sarnia, Ont.	Anglais	Précarité	9	23 avril; 17 h 30
Sarnia, Ont.	Anglais	Sécurité	8	23 avril; 19 h 30
Edmonton, Alb.	Anglais	Sécurité	8	25 avril; 17 h 30
Edmonton, Alb.	Anglais	Précarité	10	25 avril; 19 h 30
Burnaby, C.-B.	Anglais	Sécurité	10	27 avril; 10 h
Burnaby, C.-B.	Anglais	Précarité	10	27 avril; 12 h

Toutes les étapes du projet ont respecté les *Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada*.

Les chercheurs étaient Philippe Azzie et Alethea Woods. Philippe a modéré les groupes de St. John's, Sherbrooke et Sarnia. Alethea a modéré les groupes de Prince Albert, Edmonton et Burnaby. Les deux modérateurs ont contribué à la rédaction du rapport final.

3. Limites et utilisation des résultats de la recherche

Cette recherche était de nature qualitative et non quantitative. La recherche qualitative est conçue pour faire ressortir un large éventail d'opinions et d'interprétations au lieu de mesurer le pourcentage de la population cible ayant une certaine opinion. Par conséquent, les résultats donnent une indication du point de vue des participants sur les questions abordées, mais ils ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population canadienne. Plus précisément, ces résultats ne doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre d'individus dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'ils ne peuvent être extrapolés sur le plan statistique.

4. Sommaire des résultats

Actualité concernant le gouvernement du Canada

Parmi les choses que les participants avaient vues, lues ou entendues au sujet du gouvernement du Canada récemment, celle qui a été le plus souvent mentionnée était l'affaire SNC-Lavalin; certains participants ont précisément fait référence aux démissions de membres du Cabinet. La « taxe carbone » (ou une certaine variante) a également été soulevée à presque tous les endroits. De plus petits nombres de participants ont fait mention d'autres principaux enjeux, dont les pipelines, la légalisation du cannabis, les tensions entre la Chine et le Canada, les questions de rémunération liées à Phoenix, le différend entre le Canada et les Philippines sur les ordures, le financement fédéral de Loblaw's pour la modernisation de ses réfrigérateurs, le financement fédéral pour les médias, les voyages du premier ministre à Tofino et en Inde, les questions autochtones, un programme national d'assurance-médicaments, le logement pour les aînés, le budget fédéral et la prochaine élection fédérale (automne 2019).

Environnement

Lorsqu'on a demandé aux participants ce qu'ils se rappelaient avoir entendu au sujet de l'environnement, ils ont principalement fait mention de la tarification de la pollution et des pipelines. La plupart des participants ont indiqué avoir entendu parler du plan du gouvernement du Canada visant à tarifier la pollution quand on a posé une question explicite à ce sujet. Ils ont notamment mentionné ce qui suit : il est décrit comme « une taxe », il est appliqué au prix de l'essence, il aura une incidence sur le coût de bon nombre de choses, les grandes entreprises sont exemptées, certains gouvernements provinciaux s'y opposent, il y a un « rabais » qui lui est associé, il est devenu une question politique et il y a un manque de communication claire à ce sujet.

Plusieurs participants savaient que les revenus tirés de la tarification de la pollution sont retournés aux particuliers par l'entremise d'un incitatif, mais ils étaient moins nombreux à connaître les rouages du plan du gouvernement fédéral visant à tarifier la pollution. Jusqu'à maintenant, le seul effet de la tarification fédérale de la pollution ressenti par les participants est l'augmentation du prix de l'essence. Toutefois, les participants s'attendent à en remarquer les répercussions dans d'autres domaines, comme le coût des services publics (p. ex., le chauffage résidentiel) et de tous les biens de consommation transportés sur de longues distances.

Les points de vue sur le recours à la tarification de la pollution afin de contribuer à réduire les émissions de carbone et à lutter contre les changements climatiques étaient mitigés. D'une part, des participants sont d'avis qu'il s'agit d'un bon premier pas, qu'il incombe à chacun de jouer un rôle pour réduire la pollution et que les pollueurs doivent payer le prix associé à leurs actions, qu'il est important d'agir maintenant pour sauver l'environnement, et que c'est un moyen efficace d'inciter les gens à diminuer leur empreinte carbone personnelle. En revanche, des participants ont indiqué que c'est le Canadien moyen qui semble être le plus affecté par cette approche, qu'elle ne sera pas efficace si d'autres pays ne font pas leur part et que cette approche augmentera le coût de la vie en général de sorte qu'il sera plus difficile pour les gens de gérer leurs finances.

Ingérence étrangère dans les élections

L'expression « ingérence étrangère dans les élections » évoquait diverses choses pour les participants. Souvent, la première réaction était de citer des exemples du phénomène, le plus souvent des rapports d'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016. Parmi les autres réactions, mentionnons des références à la « Chine », aux « médias sociaux/Facebook », aux « cyberattaques » et aux « fausses nouvelles ». Tout aussi souvent, les participants ont fourni des descriptions ou des explications du phénomène, généralement des variations sur le thème d'une entité ou d'un pays étranger essayant de perturber ou d'influencer le résultat des élections dans un autre pays par des pratiques illégales ou contraires à l'éthique.

Les participants avaient tendance à être divisés en ce qui a trait à l'ingérence étrangère dans les prochaines élections au Canada. Parmi les raisons de s'inquiéter, mentionnons entre autres le précédent de la dernière élection présidentielle américaine, la prévalence des « fausses nouvelles », la facilité apparente de s'adonner à une telle ingérence et les intérêts étrangers dans le résultat (p. ex., les possibilités économiques, l'accès aux ressources du Canada). Certains n'ont pas fourni de justification précise, mais estimaient simplement que, parce qu'ils entendaient des discussions à ce sujet, la question devait nécessairement représenter un problème. Les participants qui n'avaient pas de préoccupations à cet égard avaient le plus souvent l'impression que le Canada n'est pas un acteur suffisamment important sur la scène mondiale pour justifier une telle ingérence.

Pour ce qui est de la capacité du Canada de lutter contre de telles ingérences, certains participants ont indiqué qu'ils avaient confiance, d'autres ont exprimé des doutes ou des préoccupations, et d'autres ont dit qu'ils ne savaient pas. Les participants confiants ont invoqué les raisons suivantes : ils ont l'impression que si cela ne s'est pas encore produit, c'est parce que le gouvernement est vigilant; ils ont l'impression que les réseaux de sécurité possèdent l'expertise nécessaire pour y faire face; et ils ont l'impression que peu d'acteurs étrangers seraient intéressés à s'ingérer dans nos élections. En revanche, les participants inquiets ont fait mention des raisons suivantes : un manque de confiance envers le gouvernement en général; les différends entre les ordres de gouvernement qui empêchent de recourir à une approche coordonnée pour lutter contre le problème; le fait que le Canada soit sensible aux intérêts étrangers pour des motifs économiques; le manque de ressources qui y sont expressément consacrées; et la difficulté à détecter ou à contrôler ces ingérences.

Les participants ne savaient pratiquement rien de ce que fait le gouvernement du Canada pour lutter contre la possibilité d'ingérence étrangère dans les élections canadiennes et les réactions étaient mitigées lorsque les participants ont été informés de la création d'un groupe de travail fédéral pour faire face à cette situation, bien que l'idée soit jugée bonne en théorie. Les préoccupations ou les questions au sujet de cette approche portaient principalement sur des points précis (p. ex., la sélection des membres du groupe de travail et le processus décisionnel pour déterminer si un incident est « suffisamment grave » pour être divulgué).

Violence armée

Au moins quelques participants de chaque groupe ont dit avoir entendu quelque chose ayant trait à la violence armée au Canada récemment. Le plus souvent, les participants se souvenaient d'avoir entendu parler d'une augmentation présumée des incidents de violence armée au pays, souvent à Toronto, d'incidents précis (p. ex., des vols à main armée) ou d'une hausse de la violence armée dans leur propre collectivité.

Les participants avaient des opinions divergentes quant à savoir s'il faut modifier les lois sur le contrôle des armes à feu. Presque tous ceux qui croient que ces lois doivent être modifiées pensent qu'elles devraient être plus sévères. Ils ont l'impression que la violence armée est à la hausse, qu'il est trop facile d'avoir accès à une arme à feu et qu'il y a trop d'armes de poing en circulation, et ils sont d'avis que personne n'a « besoin » d'un pistolet. La plupart des participants qui ne croient pas qu'une modification des lois sur le contrôle des armes à feu soit nécessaire ont laissé entendre que les règles et règlements actuels sont suffisamment stricts et rigoureusement appliqués. Bien qu'il y ait eu des divergences d'opinions au sein de chaque groupe au sujet de la principale source d'armes à feu utilisées dans les crimes violents au Canada, la plupart des participants pensent qu'elles sont principalement introduites clandestinement des États-Unis (mais aussi d'ailleurs).

De nombreux participants ont dit qu'ils seraient favorables à ce que le gouvernement du Canada interdise les armes de poing. Ce n'est qu'à Prince Albert et dans le groupe de Sherbrooke jouissant d'une sécurité financière que la plupart des participants se sont opposés à l'interdiction générale des armes de poing. Si le gouvernement du Canada agissait en ce sens, presque tous les participants pensent que l'interdiction devrait s'étendre à l'ensemble du pays plutôt que de laisser chaque ville et province prendre une décision à cet égard. De plus, la plupart des participants sont d'avis que les gens qui possèdent actuellement des armes de poing en toute légalité devraient les faire racheter

par le gouvernement plutôt que de permettre aux propriétaires actuels de garder leurs armes à feu tout en interdisant à d'autres personnes d'en acheter de nouvelles. En outre, les participants convenaient presque tous qu'une interdiction des armes de poing devrait s'appliquer aussi aux fusils d'assaut, pour des raisons d'uniformité et parce qu'ils croient que personne n'a besoin d'un fusil d'assaut.

Système d'immigration canadien

Les participants ont identifié collectivement plusieurs choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues récemment en ce qui a trait à l'immigration. Dans la plupart des endroits, les participants ont parlé des réfugiés et des immigrants qui viennent au Canada, mais les questions spécifiques à ce sujet variaient selon les régions. Par exemple, à St. John's, l'accent était mis sur l'accueil de réfugiés syriens et plus particulièrement sur les membres de la famille de réfugiés syriens qui ont péri dans l'incendie d'une maison à Halifax. Les participants à Prince Albert, Sherbrooke et Sarnia étaient les plus susceptibles d'aborder les questions concernant les demandeurs d'asile, et les participants faisaient régulièrement référence aux migrants qui traversent la frontière canadienne de façon clandestine.

Les participants de tous les groupes ont à maintes reprises fait mention des mêmes avantages ou des mêmes défis associés à l'immigration au Canada. Parmi les avantages soulevés, notons le renouvellement de la population et de la population active, qui contribue entre autres à la croissance économique et à la prospérité, à élargir l'assiette fiscale, à favoriser la diversité culturelle au pays et à apporter des compétences ou des connaissances nouvelles ou nécessaires pour le Canada. Parmi les défis perçus, mentionnons notamment la ségrégation des communautés ethniques, le sentiment que certains immigrants ne sont pas prêts à s'intégrer, les conflits de valeurs et la perte du patrimoine culturel canadien, la surtaxation des ressources ou des services sociaux actuels et la circulation de fausses informations sur les immigrants.

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les effets positifs et négatifs de l'immigration au sein de leur propre collectivité, les participants ont généralement fourni des exemples concrets des effets qu'ils associent à l'immigration en général. Par exemple, les effets positifs (ou contributions) comprenaient une plus grande diversité sur le plan alimentaire et la création de nouvelles entreprises dans leur collectivité, et les effets négatifs (ou les défis) incluaient l'augmentation des coûts de logement et la capacité limitée des services sociaux et des ressources de soutenir les nouveaux immigrants.

Vision énergétique

Les participants ont été invités à fournir des commentaires sur trois approches créatives ou des concepts visant à mettre en lumière une vision énergétique pour le pays. Pour ce qui est du concept qui explique le mieux l'initiative, les participants ont le plus souvent identifié le concept qui comprenait des panneaux clairs superposés sur différentes images du Canada (« concept A »); au moins la moitié des participants dans la plupart des groupes l'ont choisi. Les participants ont également été plus nombreux à juger les photos de ce concept inspirantes ou suscitant le plus d'espoir au sujet de l'avenir énergétique du Canada. En ce qui a trait au concept le plus mémorable et dont les mots interpellaient davantage les participants, ce sont le concept A et le concept C, soit celui qui comprenait une sphère ou une structure en forme de dôme à l'avant-plan et des gens en canot sur un lac en arrière-plan, qui ont récolté la faveur. Plusieurs participants ont suggéré que les mots du concept C soient intégrés aux images du concept A. Dans l'ensemble, le concept avec un

fond de couleur foncée assorti à chaque image (« concept B ») était l'approche la plus susceptible de susciter des réactions négatives ou neutres.

La valeur du contrat s'élevait à 249 535,19 \$ (incluant la TVH).

Déclaration de neutralité politique

En ma qualité de cadre supérieure de Phoenix Strategic Perspectives, je certifie par la présente que les produits livrés sont en tout point conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique qui sont décrites dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits finaux ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote aux élections, les préférences de partis politiques, les positions vis-à-vis de l'électorat ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son dirigeant.

Signature :



Alethea Woods, présidente
Phoenix Strategic Perspectives

Constats détaillés

1. Actualité concernant le gouvernement du Canada

Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada

Les participants ont identifié collectivement diverses choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues au sujet du gouvernement du Canada récemment. L'enjeu le plus souvent mentionné, et souvent en premier, était l'affaire SNC-Lavalin; certains participants faisaient précisément référence aux démissions au sein du Cabinet. En outre, les participants de chaque endroit ont parlé de la tarification de la pollution, qu'ils appelaient généralement une « taxe carbone ».

Un plus petit nombre de participants ont cerné de nombreux autres enjeux, dont les suivants :

- les pipelines;
- la légalisation du cannabis;
- les tensions entre la Chine et le Canada concernant l'extradition possible d'une dirigeante de Huawei;
- le problème de la rémunération avec Phoenix;
- le différend concernant les ordures opposant le Canada aux Philippines;
- le financement du gouvernement fédéral accordé à Loblaws pour la modernisation de ses réfrigérateurs;
- la contribution financière du gouvernement fédéral aux médias;
- les voyages du premier ministre à Tofino et en Inde;
- les questions autochtones;
- un programme national d'assurance-médicaments;
- le logement pour les personnes âgées;
- le budget fédéral;
- la prochaine élection fédérale (automne 2019).

En plus de ces questions, un certain nombre d'enjeux ont été mentionnés dans des endroits spécifiques seulement : les migrants qui traversent la frontière américaine vers le Canada de façon clandestine (abordé à Sherbrooke et à Sarnia), les audiences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes au sujet des pratiques en matière de vente dans le domaine des télécommunications (abordé à Sherbrooke), l'Accord atlantique (mentionné à St. John's), les modifications apportées à l'Office national de l'énergie et à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (mentionné à Edmonton), la crise du logement et les taxes immobilières pour les acheteurs étrangers (mentionné à Burnaby), ainsi que le ralentissement économique et le chômage (mentionné à Prince Albert).

2. Enjeux locaux (St. John's)

Connaissance de l'Accord atlantique

Presque tous les participants à St. John's avaient vu, lu ou entendu quelque chose au sujet de l'Accord atlantique. Ils avaient entre autres entendu que l'accord avait récemment fait l'objet de

nouvelles négociations, qu'il y avait des débats concernant la valeur de la durée de l'accord révisé pour la province, que l'entente apportera des fonds supplémentaires à la province, qu'elle entraînera un excédent budgétaire et que la province recevra 60 % du montant total négocié d'ici 2030.

Impressions concernant l'Accord atlantique

Les points de vue des participants sur l'Accord atlantique avaient tendance à être mitigés. Bon nombre d'entre eux ont été prudents dans leurs évaluations ou n'ont pas été en mesure de donner une opinion éclairée. Il y avait une impression relativement répandue que seul le temps nous dira si c'est une bonne ou une mauvaise affaire parce que l'accord s'étend sur une période relativement longue. Autrement dit, compte tenu de la période prolongée, il est difficile de savoir avec certitude si l'Accord atlantique est une bonne chose pour la province. Certains participants se sont également interrogés sur le moment de l'entente de l'Accord.

Pour déterminer si l'entente est bonne ou mauvaise pour la province, les participants ont fait mention de divers facteurs. Du côté positif, on a fait remarquer qu'il y aurait de l'argent pour des projets d'infrastructure dans la province, et que tout ce qui génère des revenus pour la province est bon en raison du taux élevé d'endettement provincial à l'heure actuelle. On espérait aussi qu'une partie des recettes soit utilisée par le gouvernement provincial pour aider à réduire le coût de la vie dans la province.

Du côté négatif, certains ont fait remarquer que 2,5 milliards de dollars sur une période de 38 ans ne seraient peut-être pas aussi avantageux pour la province qu'on pourrait le croire à prime abord. Par ailleurs, des participants ont mentionné que les sommes d'argent versées à la province seront fixes, de sorte que si le prix du pétrole augmente, la province ne reçoit aucun avantage supplémentaire. Des participants ont également laissé entendre que la province avait des antécédents de « myopie » ou de participation à des transactions qui semblent bonnes à court terme, mais qui ne sont pas bénéfiques à long terme pour la province (p. ex., certains ont fait référence aux ententes du Québec avec le gouvernement fédéral dans le domaine énergétique, qu'ils estimaient plus lucratives que toute entente fédérale-provinciale conclue avec Terre-Neuve-et-Labrador). Enfin, quelques-uns se sont demandé s'il était logique d'encourager la dépendance au pétrole dans un monde qui opte pour d'autres sources d'énergie.

Connaissance des mesures prises par le gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'industrie des pêches

Les participants de St. John's connaissaient relativement peu les mesures prises par le gouvernement fédéral dans la province en matière de pêches. Les seules mesures mentionnées par les participants étaient la réduction des quotas pour la crevette et le crabe et une plus grande transformation du poisson dans la province.

Impressions concernant le plus grand défi auquel est confrontée l'industrie des pêches à Terre-Neuve-et-Labrador

Les participants à St. John's ont relevé quelques défis particuliers auxquels l'industrie des pêches est confrontée dans la province. Les plus grands défis concernaient la viabilité de l'industrie, en parlant principalement de la surpêche (en particulier la surpêche étrangère), ainsi que les changements climatiques et leurs effets sur les courants et la température de l'eau. Parmi les autres

défis perçus, mentionnons l'absence apparente de contrôle local sur l'industrie (p. ex., la perception que les politiques conçues par le gouvernement fédéral ne tiennent pas compte de l'expertise des pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador), les usines de transformation du poisson qui vont s'établir ailleurs ou à l'extérieur de la province, la pisciculture (décrite comme trop fermée et susceptible de favoriser la prolifération de bactéries) et la nécessité d'une plus grande collaboration entre les pêcheurs en matière de surveillance des déchargements.

Connaissance de l'allègement des tarifs d'électricité à Terre-Neuve-et-Labrador

Les participants à St. John's, en particulier ceux du groupe jouissant d'une « sécurité financière », avaient vu, lu ou entendu quelque chose au sujet de l'allègement des tarifs d'électricité dans la province. L'enjeu le plus souvent mentionné était l'augmentation des tarifs d'électricité et le plan pour stabiliser les augmentations tarifaires à 13,5 %. Parmi les autres éléments dont ils étaient au courant, mentionnons le conseil d'administration de Newfoundland Power qui a consenti à une augmentation des tarifs, des réunions entre les gouvernements fédéral et provincial à ce sujet et une garantie de prêt fédéral pour atténuer l'impact des tarifs d'électricité. Selon certains, l'augmentation tarifaire est liée au coût du projet d'hydroélectricité de Muskrat Falls, c'est-à-dire que le coût de ce projet a des répercussions sur les tarifs d'électricité dans la province.

Impressions concernant les mesures que devrait prendre le gouvernement fédéral pour l'allègement des tarifs

Plusieurs suggestions ont été offertes par les participants en ce qui a trait aux mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral par rapport à l'allègement des tarifs d'électricité. Ils ont notamment fait mention de ce qui suit : autoriser l'exploitation d'une deuxième compagnie d'hydroélectricité dans la province, offrir des subventions fédérales pour aider à réduire les augmentations tarifaires, mettre un terme à la portion fédérale de la taxe de vente harmonisée (TVH) et se concentrer sur des solutions à long terme pour assurer la prospérité économique de la province comparativement aux mesures à court terme.

Connaissance des changements apportés à l'ONE ou à la LCEE

Les participants n'étaient pratiquement pas au courant des changements apportés à l'Office national de l'énergie (ONE) ou à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), sauf pour une personne qui connaissait la loi fédérale mais pas de manière détaillée.

Approche privilégiée pour la réglementation des infrastructures et des projets énergétiques

Les participants ont été informés que le gouvernement du Canada a proposé une nouvelle loi visant à apporter des changements à l'Office national de l'énergie et à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale afin de moderniser la réglementation relative aux grandes infrastructures et aux projets énergétiques au Canada. On a demandé aux participants sur quoi devrait se concentrer le nouveau règlement : 1) clarifier les règles afin que le processus d'examen de projets importants qui touchent l'économie puisse être mené plus rapidement; ou 2) s'assurer que les milieux locaux sont protégés et que les communautés autochtones sont consultées avant que les projets n'aillent de l'avant.

Selon bon nombre de participants, les deux devraient être possibles et il ne devrait pas être nécessaire de choisir en priorité l'une ou l'autre des options. Quelques-uns accordaient une plus grande priorité à la protection de l'environnement, alléguant que le projet de Muskrat Falls était trop orienté vers la rationalisation du processus. D'autres participants ont également mentionné que si l'on ne se penche pas maintenant sur les considérations environnementales, il pourrait être trop tard pour traiter efficacement des enjeux lorsqu'on s'y attardera.

3. Enjeux locaux (Burnaby)

Prix de l'essence

Tout le monde à Burnaby avait vu, lu ou entendu quelque chose sur le prix de l'essence. Presque tous les participants se rappelaient le prix du litre à la pompe, certains ajoutant que le prix de l'essence dans la collectivité avait atteint un niveau record. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils pensaient que le prix de l'essence avait augmenté, les participants ont parlé de ce qui suit :

- *L'offre limitée* liée à la transition des mélanges d'essence d'hiver à l'été et à l'exploitation d'un moins grand nombre de raffineries en Alberta, ce qui fait que l'on doit importer davantage de pétrole raffiné des États-Unis.
- *Une augmentation de la demande* d'essence en raison de la fin de l'hiver et du plus grand nombre de gens qui font des voyages ou prennent la route au printemps et à l'été.
- *La cupidité des entreprises*. Certains participants ont attribué l'augmentation du prix à la pompe à la simple cupidité des entreprises. Ces personnes ont parlé du prix apparemment arbitraire du pétrole et du fait que ce dernier ne semble pas tenir compte du coût réel de production, mais plutôt de ce que le marché est prêt à payer.
- *Une « taxe carbone » fédérale*. Certains croyaient que la tarification de la pollution du gouvernement fédéral s'appliquait en Colombie-Britannique (et pas seulement aux provinces qui n'ont pas leur propre système) et qu'elle contribuait ainsi à la hausse du prix à la pompe dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique
- *La taxe TransLink et la taxe provinciale sur le carbone*. On a mentionné que ces taxes contribuent à la hausse du prix de l'essence en Colombie-Britannique.

La plupart des participants pensent que le gouvernement du Canada pourrait faire quelque chose pour faire face à l'augmentation du prix de l'essence dans leur collectivité. Peu de gens croient que le gouvernement fédéral n'a aucun contrôle à cet égard.

4. Environnement

Ce que les participants ont vu, lu ou entendu récemment au sujet de l'environnement

La tarification de la pollution (que l'on appelle surtout une « taxe carbone ») et les pipelines (notamment à Edmonton) sont des enjeux qui venaient le plus souvent à l'esprit des participants lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils se rappelaient avoir entendu au sujet de l'environnement.¹ Parmi les autres éléments mentionnés, notons une subvention fédérale à Loblaws pour l'achat de réfrigérateurs éconergétiques, les changements climatiques et leurs effets sur les conditions

¹ Ces questions ont été posées seulement aux participants à Sarnia, Prince Albert et Edmonton.

météorologiques (en particulier à Edmonton) et les feux de forêt (mentionné à Prince Albert). À Edmonton, les participants ont également fait mention des modifications possibles à l'approche albertaine en matière d'environnement. Au sujet des points de vue entendus, les participants avaient retenu ce qui suit : des appels à « éliminer » les sables bitumineux, le fait que le Canada est toujours un gros pollueur (malgré ses efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre), et que le programme de gestion forestière du Canada n'est pas aussi neutre en carbone qu'on pourrait le penser.

Lorsqu'on leur a demandé explicitement s'ils avaient entendu parler du plan du gouvernement du Canada visant à tarifier la pollution, presque tous les participants à Sarnia, Prince Albert et Edmonton ont répondu par l'affirmative. Les participants avaient entendu diverses choses au sujet de l'approche, notamment ce qui suit :

- elle était décrite comme une « taxe carbone »;
- elle s'appliquait au prix de l'essence;
- elle aurait une incidence sur le coût de plusieurs choses;
- les grandes entreprises en seraient exemptées;
- certains gouvernements provinciaux s'y opposent et poursuivent le gouvernement du Canada;
- l'argent recueilli sera retourné aux particuliers, ce qui est décrit par certains comme un « remboursement »;
- elle entrera en vigueur dans les provinces qui n'ont pas leur propre système de tarification de la pollution;
- il y a un manque de communications claires à ce sujet.

Bien que les participants se soient souvenus d'un large éventail de choses au sujet du plan du gouvernement fédéral, chaque élément a été mentionné par un petit nombre de participants. En outre, quelques-uns ont noté qu'il y a beaucoup d'informations contradictoires; ils ont l'impression que les descriptions du plan varient selon qu'une source s'y oppose ou l'appuie.

Conscience que les revenus tirés de la tarification de la pollution sont remis aux particuliers

Plusieurs participants savaient que les revenus tirés de la tarification de la pollution sont remis aux particuliers par l'entremise d'un incitatif. Cependant, une proportion moins grande de participants à Sarnia étaient au courant et quelques-uns n'étaient pas certains si les récentes nouvelles qu'ils avaient entendues concernaient un incitatif lié à la tarification de la pollution. À titre de comparaison, la plupart des participants à Prince Albert, soit plus de la moitié des participants dans chaque groupe, ont dit qu'ils étaient au courant que l'argent recueilli leur serait retourné. Ils ont fait remarquer que cet argent ne leur sera remboursé qu'après avoir soumis leur déclaration de revenus, ce qui signifie que les gens devront absorber à prime abord les prix plus élevés de certains biens de consommation (alors qu'ils pourraient ne pas se trouver dans une situation financière pour le faire).

Compréhension du plan fédéral pour imposer une tarification de la pollution

Dans l'ensemble, les participants à Prince Albert et à Sarnia avaient une compréhension limitée des rouages de la tarification de la pollution imposée par le gouvernement fédéral. Ils avaient également de la difficulté à expliquer le plan (en général ou en partie) et à identifier les parties

qu'ils ne comprenaient pas (p. ex., ils ne peuvent pas savoir ce qu'ils ne savent pas). À Sarnia, certains participants ont réitéré leur impression qu'il y avait un manque de communications claires au sujet du plan, ajoutant qu'ils en entendaient surtout des bribes de la part des partisans et des opposants. Plusieurs participants à Prince Albert ont expliqué qu'il serait bon de savoir comment les revenus amassés seront utilisés par le gouvernement du Canada afin de lutter contre les changements climatiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Les participants qui ont essayé d'expliquer le plan, ou des parties de celui-ci, ont indiqué qu'il vise à protéger l'environnement, qu'il entraînera une hausse des coûts en général et une hausse du prix de l'essence en particulier, qu'il incitera les Canadiens à trouver des moyens d'économiser et qu'il comprend un incitatif. L'augmentation du prix de l'essence et l'incitatif étaient les seuls éléments concrets ou précis du plan dont ont fait mention les participants. Par ailleurs, les participants avaient généralement l'impression que le plan aura davantage des effets négatifs sur les petites entreprises et les particuliers que sur les grands pollueurs (bien qu'il ait également été noté qu'une partie du plan vise à pénaliser les grands émetteurs de gaz à effet de serre).

On a pu constater que les participants ne comprenaient pas bien le plan selon les questions qu'ils ont posées : comment le plan fonctionne-t-il/comment le plan devrait-il aider?; les taxes du plan sont-elles appliquées aux sociétés?; pourquoi y a-t-il un « remboursement »?; comment les revenus touchés seront-ils utilisés?; comment le système sera-t-il bénéfique pour l'environnement?; et quel est le prix qui s'applique en dehors de l'essence?

Répercussions de la tarification de la pollution imposée par le gouvernement fédéral sur le coût de la vie

Jusqu'à présent, les participants à Prince Albert et à Sarnia ont ressenti les effets de la tarification de la pollution imposée par le gouvernement fédéral seulement sur le prix de l'essence. Toutefois, les participants s'attendent à ressentir plus tard des répercussions dans d'autres domaines :

- le coût des déplacements (p. ex., prix des billets d'avion);
- le coût des services publics (p. ex., chauffage résidentiel);
- le coût du transport en commun;
- le coût des aliments et de tout autre bien de consommation transporté sur de longues distances.

En résumé, les participants avaient généralement l'impression qu'un effet « boule de neige » ou d'entraînement se fera grandement ressentir. À Sarnia et à Prince Albert, des participants ont également mentionné qu'il pourrait y avoir des conséquences sur l'emploi, particulièrement des pertes d'emploi possibles en raison des grandes entreprises qui ne viennent pas s'établir dans leur ville, ou de plus petites entreprises qui doivent cesser leurs activités par suite des coûts accrus de la tarification de la pollution.

Répercussions de la tarification de la pollution imposée par le gouvernement fédéral sur le prix de l'essence

Pratiquement tous les participants à Prince Albert et à Sarnia estimaient que le prix de l'essence avait augmenté en raison de la tarification de la pollution. Cela dit, les participants ont ajouté à maintes reprises que la tarification de la pollution n'est probablement qu'un des facteurs parce que la fluctuation des prix de l'essence se produisait bien avant la tarification de la pollution. Par

exemple, à Sarnia, on a laissé entendre que la diminution de la production pétrolière en Alberta pourrait aussi expliquer la hausse du prix de l'essence.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient modifié leurs habitudes de conduite en raison de la hausse du prix de l'essence, au moins quelques participants des deux villes ont répondu par l'affirmative. À Prince Albert, des participants ont notamment fait mention de ce qui suit : acheter de l'essence de qualité inférieure pour économiser de l'argent, conduire un véhicule plus écoénergétique (si le ménage compte deux voitures) et être plus stratégique dans ses déplacements (c.-à-d. faire l'épicerie en même temps qu'on utilise la voiture pour une autre course). Le groupe de Sarnia jouissant d'une « sécurité financière » faisait toutefois exception : aucun participant n'a indiqué avoir modifié ses habitudes de conduite jusqu'à maintenant.

À Prince Albert et à Sarnia, au moins quelques participants qui n'ont pas encore modifié leurs habitudes de conduite pensent qu'ils le feront plus tard en raison de la tarification de la pollution. Cela dit, encore une fois dans les deux villes, quelques participants ont dit qu'ils ne modifieront pas leurs habitudes de conduite, expliquant qu'ils n'ont pas d'autre choix que de conduire autant qu'ils le font (c.-à-d. que c'est une question de nécessité en fonction du type de travail qu'ils font ou qu'ils ont peu, voire pas du tout, accès au transport en commun).

Connaissance de l'incitatif à agir pour le climat

Alors que la plupart des participants à Prince Albert et à Sarnia avaient entendu dire qu'ils recevraient l'incitatif à agir pour le climat à compter de cette année, certains ne l'avaient pas reçu, et plusieurs n'étaient pas certains de l'avoir reçu. Parmi les participants qui ont soumis leur déclaration de revenus, au moins quelques-uns dans chaque groupe ont dit qu'ils avaient remarqué qu'ils pouvaient demander l'incitatif et ont noté le montant qu'ils recevraient. D'autres ne l'avaient pas remarqué parce que quelqu'un d'autre prépare leur déclaration pour eux (c.-à-d. un comptable) ou ils ont été informés par leur comptable que la demande a été présentée, mais ne savent pas le montant. À Prince Albert, quelques participants se sont demandé comment était déterminé le montant de l'incitatif et d'où provenaient les incitatifs de cette année étant donné que la tarification de la pollution n'est entrée en vigueur que le 1^{er} avril 2019.

Plans relatifs à l'utilisation de l'incitatif à agir pour le climat

Lorsqu'on a demandé aux participants qui ont réclamé l'incitatif à agir pour le climat ce qu'ils avaient l'intention d'en faire (ou ce qu'ils en avaient fait), certains ont indiqué qu'ils n'y avaient pas pensé, car ils n'avaient pas noté le montant sur leur déclaration de revenus, ou estimaient que le montant était assez négligeable. Après un moment de réflexion, ils ont dit qu'ils l'utiliseraient pour couvrir des dépenses mensuelles typiques comme l'essence, la nourriture et les vêtements ou d'autres factures, ou qu'ils le déposeraient dans un compte d'épargne. Seules quelques personnes ont mentionné qu'elles s'en serviraient à des fins précises, comme le remboursement d'un prêt étudiant ou le versement d'un paiement supplémentaire pour leur voiture.

Perceptions concernant la tarification de la pollution

Les participants étaient quelque peu ambivalents à l'idée d'utiliser une approche de tarification de la pollution pour aider à réduire les émissions de carbone et à lutter contre les changements climatiques. Du côté positif, certains ont fait remarquer qu'il s'agissait d'un bon premier pas, qu'il incombe à chacun de jouer un rôle dans la réduction de la pollution, y compris le fait de devoir

payer un prix pour toute mesure dommageable pour l'environnement, et qu'il est important d'agir maintenant pour sauver l'environnement.

D'autre part, on a laissé entendre que le Canadien moyen semble être le plus touché par cette approche, en particulier les personnes à faible revenu qui seront affectées de façon disproportionnée par une augmentation globale du coût de la vie. Selon quelques participants, la tarification de la pollution est une approche punitive, et un système fondé sur des mesures incitatives serait plus efficace pour encourager les comportements qui limitent les émissions de carbone. En outre, certains participants croient que cette approche ne sera efficace que si d'autres pays adoptent des mesures semblables. Certains craignent également que les recettes obtenues ne soient pas utilisées efficacement par le gouvernement. Selon ces derniers, les revenus devraient être utilisés pour l'amélioration des infrastructures municipales, notamment pour des projets respectueux de l'environnement. Enfin, à Prince Albert, quelques-uns croient que les émissions de carbone du Canada sont relativement faibles par rapport à celles d'autres pays.

Certains participants du groupe de Sarnia jouissant d'une « sécurité financière » se sont montrés ouverts en principe à cette approche, mais ont noté qu'ils avaient besoin de renseignements plus objectifs.

Répercussions du système fédéral de tarification de la pollution par le carbone

On a demandé aux participants d'Edmonton quelles répercussions le système fédéral de tarification de la pollution aura, selon eux, sur l'environnement, l'économie et eux personnellement. Pour ce qui est de l'environnement, tous les participants croient que l'approche n'aura aucun impact, parce qu'ils estiment que le système est orienté vers un changement des habitudes de conduite des consommateurs plutôt que vers des changements plus importants au niveau des entreprises. De plus, ils sont d'avis qu'il serait plus efficace d'investir dans de nouvelles infrastructures comme solution de rechange aux infrastructures canadiennes axées sur le carbone. Cela dit, certains participants estiment que le système proposé est prometteur si sa mise en œuvre est efficace et si les recettes perçues sont affectées à des programmes renouvelables ou durables.

Les points de vue sur les répercussions économiques ont tendance à être mitigés; certains participants ont parlé du risque de pertes d'emplois ainsi que de la hausse du prix des biens de consommation. Ces participants croient que les entreprises délocaliseront leurs activités ou réduiront leurs effectifs afin d'éviter la tarification de la pollution ou pour y faire contre-poids. D'autres se montraient plus optimistes, indiquant que le système de tarification de la pollution offre une possibilité de croissance économique dans de nouveaux secteurs. Ces participants estiment que les entreprises pourraient être motivées à explorer des solutions de rechange écoénergétiques afin de réduire leurs versements. Toutefois, quelques-uns croient que l'investissement des recettes de la tarification de la pollution dans des initiatives respectueuses de l'environnement (p. ex. recherche et développement; projets d'énergie verte, infrastructure à base d'énergie verte) serait une approche plus efficace.

Lorsqu'on leur a demandé quelles répercussions cette approche aura sur eux personnellement, les participants, dans l'ensemble, ont estimé qu'elle aurait un impact limité. Bien qu'elle aura invariablement une incidence sur les dépenses de leur ménage, la plupart des participants étaient d'avis que l'impact ne serait pas assez important pour qu'ils en prennent note. À ce moment-ci, plusieurs participants ont dit qu'ils n'avaient pas suffisamment d'information sur la tarification de

la pollution pour vraiment comprendre dans quelle mesure, s'il y a lieu, cela les affectera personnellement.

5. Pipelines

Connaissance du Projet d'expansion de Trans Mountain

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient entendu parler du projet d'expansion Trans Mountain (TMX), tous les participants à Edmonton et à Burnaby ont répondu par l'affirmative. Bien que les participants d'Edmonton connaissaient un peu mieux l'initiative, les participants des deux endroits ont été facilement en mesure de décrire le projet et les divers problèmes qui y sont associés. Ils ont à maintes reprises mentionné le fait que le projet se « jumellera » à un pipeline existant pour accroître la capacité de transport du pétrole, que le pipeline transportera du pétrole de l'Alberta à la Colombie-Britannique pour l'exporter vers les marchés internationaux et qu'il y a une « impasse » entre la Colombie-Britannique et l'Alberta, chacune se rangeant d'un côté distinct de la question.

Parmi les autres éléments mentionnés par les participants, notons que la Colombie-Britannique ne coopère ni avec l'Alberta ni avec le gouvernement fédéral sur ce projet (mentionné à Edmonton), que l'absence de mouvement sur le projet retarde les investissements potentiels en Alberta (mentionné à Edmonton), que le projet augmentera le trafic de pétroliers à Vancouver et qu'il présente des risques environnementaux (Burnaby), que le pipeline TMX a été acheté par le gouvernement du Canada, que des préoccupations au sujet du pipeline ont été exprimées par des communautés autochtones, que le gouvernement fédéral n'a pas suffisamment consulté les communautés autochtones, que le projet est maintenant devant les tribunaux et qu'il y a eu des discussions continues avec des groupes autochtones en Colombie-Britannique.

Propriété de TMX

La plupart des participants à Burnaby et à Edmonton savaient que le gouvernement du Canada est propriétaire du TMX. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi le gouvernement fédéral avait acheté le TMX, de nombreux participants ont dit qu'il était nécessaire que le gouvernement le fasse. Plus précisément, ils ont expliqué que la décision de Kinder Morgan de ne pas aller de l'avant était attribuable aux retards entourant l'approbation du projet, ce qui n'a pas laissé au gouvernement du Canada le choix d'acheter le pipeline pour achever le projet. Parmi les participants à Edmonton, il y avait un quasi-consensus sur le fait qu'il s'agissait d'une décision appropriée de la part du gouvernement fédéral.

Les points de vue sur cette question étaient toutefois partagés à Burnaby. Les participants jouissant d'une « sécurité financière » s'opposaient à l'achat du TMX par le gouvernement du Canada, tandis que ceux qui étaient dans une « situation financière précaire » se montraient généralement en faveur de la décision d'acheter le pipeline. Ceux qui s'opposaient à la décision ont invoqué diverses raisons, notamment les suivantes : le gouvernement du Canada n'a pas l'expertise nécessaire pour posséder et exploiter un pipeline, cette décision a divisé et polarisé davantage le pays sur la question, il y avait beaucoup d'argent à dépenser qui n'en vaut peut-être pas le prix, et le gouvernement du Canada assume désormais, au lieu d'une entreprise privée, les risques associés à TMX. Ceux qui se montraient favorables à l'acquisition ont souligné les avantages perçus du TMX : moins de risques de déversements que d'autres façons de transporter le pétrole, et le TMX

stimulera l'économie en créant des emplois et en acheminant le pétrole canadien vers les marchés internationaux.

État du projet TMX

Bon nombre de participants, particulièrement à Edmonton, savaient que le projet TMX est en attente, bien qu'un moins grand nombre de participants aient entendu parler de la décision du tribunal à l'effet que d'autres consultations doivent être menées. Peu de participants étaient au courant de la date limite du 18 juin 2019 pour l'approbation du projet TMX, surtout à Burnaby et dans le groupe d'Edmonton jouissant d'une « sécurité financière ».

Opinions concernant TMX

Dans l'ensemble, la plupart des participants aimeraient que le projet d'expansion TMX se poursuive, bien que, pour certains, leur appui est conditionnel à la mise en place de mesures de protection appropriées pour protéger l'environnement, ou ils préféreraient que le pétrole soit raffiné au Canada ou qu'on se concentre davantage sur des sources d'énergie renouvelables. Parmi les raisons invoquées pour justifier le désir d'expansion de TMX, les participants ont fait mention de ce qui suit : les retombées économiques (ce sera bénéfique pour l'économie canadienne); le pétrole brut produit au Canada est plus propre que ce qui est produit dans d'autres régions du monde; pour limiter la dépendance à l'égard du pétrole provenant de pays qui ont des antécédents douteux en matière d'environnement et de droits de l'homme; et les pipelines sont un moyen plus sûr de transporter le pétrole comparativement à d'autres méthodes. Bien que pratiquement tout le monde s'attende à ce que le projet d'expansion TMX aille de l'avant, personne n'avait une idée claire du moment où cela se produira; certains ont fait remarquer que les prochaines élections fédérales et les mesures prises par les gouvernements provinciaux pourraient avoir une incidence sur les échéanciers.

Stratégie énergétique et environnementale du Canada

On a demandé aux participants de lire, puis de commencer le paragraphe suivant :

La stratégie du gouvernement du Canada en matière d'énergie et d'environnement comprend l'approbation de certains pipelines (comme le TMX), une tarification nationale de la pollution par le carbone et une meilleure protection de nos océans. Certains soutiennent que cette stratégie ne fonctionnera que si toutes les provinces respectent chacun de ses aspects. Par conséquent, même si le gouvernement de la Colombie-Britannique ne veut pas que le pipeline soit approuvé ou que le gouvernement de l'Alberta ne veut pas imposer une tarification de pollution par le carbone, ils doivent s'y conformer afin que la stratégie dans son ensemble soit efficace.

La plupart des participants ont convenu que la stratégie canadienne en matière d'énergie et d'environnement ne fonctionnera que si toutes les provinces sont d'accord, bien que certains se soient demandé si cela était possible (ou réaliste) comme objectif. Toutefois, selon eux, la question de savoir si l'Alberta a imposé ou non une tarification de la pollution est une question complètement distincte et ne devrait pas constituer un facteur dans les décisions relatives à l'approbation du projet TMX.

6. Ingérence étrangère dans les élections

Perception concernant la signification de l'expression « ingérence étrangère dans les élections »

Lorsqu'on mentionnait l'expression « ingérence étrangère dans les élections », les candidats pensaient à diverses choses. Souvent, la première réaction était de citer des exemples, le plus fréquemment des rapports d'ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016. D'autres réactions immédiates comprenaient des références à la Chine, au président russe, au président des États-Unis, aux médias sociaux (notamment Facebook), aux cyberattaques, aux « élites mondiales », aux « fausses nouvelles » ainsi qu'à la « propagande sur Internet ».

Tout aussi souvent, les participants ont offert des descriptions ou des explications du phénomène. Habituellement, il s'agissait de variations sur le thème d'une entité étrangère ou d'un pays qui tente activement de perturber ou d'influencer le résultat des élections dans un autre pays au moyen de pratiques illégales ou contraires à l'éthique. Par exemple, les contributions financières et le soutien secrets à un parti ou à un candidat en particulier, la diffusion d'informations trompeuses ou fausses (« fausses nouvelles ») et la tentative d'influencer par une certaine forme de manipulation les informations disponibles ou communiquées aux électeurs. Pour quelques-uns, ces pratiques comprenaient également la tentative de falsifier les résultats électoraux et/ou la fraude électorale.

Certains n'ont pas directement ou explicitement associé l'ingérence étrangère à des pratiques illégales; ils mettaient plutôt l'accent sur les entités d'autres pays qui commentent de façon négative la politique et les dirigeants canadiens (p. ex., critiquer le premier ministre), qui essaient d'influencer l'opinion ou qui ont un intérêt particulier à ce qu'un certain candidat ou parti remporte l'élection dans un autre pays.

À Sarnia, quelques participants croyaient que l'ingérence étrangère faisait référence à des citoyens non canadiens au Canada ou à des expatriés canadiens qui votaient aux élections.

Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet de l'ingérence étrangère dans les élections

Il y a un vaste éventail d'exemples de ce que les participants ont entendu, lu ou vu récemment au sujet de l'ingérence étrangère, dont les suivants :

- des références à l'élection présidentielle américaine de 2016;
- le rapport américain sur l'enquête concernant l'ingérence russe dans l'élection présidentielle de 2016;
- des propositions pour réglementer les médias sociaux par l'entremise de lois;
- le gouvernement fédéral qui est aux aguets pour éviter l'ingérence dans la prochaine élection;
- le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) qui essaie d'assurer une surveillance pour prévenir l'ingérence étrangère;
- l'arrestation du fondateur de Wikileaks;
- les rapports d'ingérence étrangère dans le Brexit pendant les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ;
- divers événements liés à Facebook (p. ex., non-respect des lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels; entrevues avec son chef de la direction);

- des acteurs « invisibles » qui aident le président de l'Algérie à demeurer au pouvoir;
- le Canada et d'autres pays qui rejettent les résultats de l'élection au Venezuela;
- l'arrestation d'une dirigeante de Huawei;
- des étrangers influents qui essaient d'influencer le premier ministre canadien.

Quelques participants n'ont pas fourni d'exemples précis d'ingérence étrangère dans les élections, mais se sont contentés d'exprimer des préoccupations générales ou des appréhensions à ce sujet.

Certains participants ont dit qu'ils n'avaient rien entendu à ce sujet récemment.

Préoccupation au sujet de l'ingérence étrangère dans la prochaine élection fédérale au Canada

Les participants avaient tendance à être divisés lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient préoccupés par l'ingérence étrangère dans la prochaine élection au Canada. Alors que bon nombre de participants ont reconnu être au moins légèrement préoccupés, une proportion presque égale s'est dite peu ou pas du tout inquiète. À St. John's, Prince Albert, Sherbrooke et Sarnia, ce sont les participants du groupe jouissant d'une « sécurité financière » qui ne se préoccupaient guère ou pas du tout de l'ingérence étrangère, tandis qu'une majorité de participants du groupe en « situation financière précaire » ont affirmé avoir des inquiétudes à ce sujet.

Plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer les préoccupations à ce sujet, mais aucune n'a dominé la discussion. Elles comprenaient les suivantes :

- comme on parle de la question, ce doit être problématique;
- le précédent de l'ingérence étrangère dans la dernière élection présidentielle américaine;
- la prévalence des « fausses nouvelles »;
- la facilité apparente de s'adonner à une telle ingérence;
- l'impression que d'autres pays ou acteurs ont un intérêt particulier (p. ex., possibilités économiques, ententes commerciales) dans l'issue de l'élection (c.-à-d. le parti qui sera porté au pouvoir);
- un intérêt direct pour nos ressources naturelles (p. ex., eau, forêts);
- la possibilité que l'ingérence pourrait se produire sans qu'on le sache;
- la Russie qui adopte une approche plus agressive ou interventionniste sur la scène mondiale;
- des préoccupations à l'effet que des acteurs étrangers essaient d'influencer le premier ministre.

Quelques participants à Sarnia étaient préoccupés parce qu'ils croyaient que les non-citoyens et les Canadiens expatriés pouvaient voter aux élections canadiennes (peu importe la période de temps pendant laquelle ils ont résidé au Canada).

Les participants qui n'étaient pas inquiets invoquaient souvent des raisons fondées sur l'impression que le Canada n'est pas un acteur suffisamment important sur la scène mondiale pour justifier une telle ingérence. Parmi les autres raisons, il y avait l'absence de preuve qu'il s'agit d'un problème, la confiance dans la capacité des gens à discerner de fausses informations et le fait que notre système de gouvernement ne permet pas l'élection directe du pouvoir exécutif, ce qui, selon eux, empêche l'influence étrangère directe.

Quelques participants ont fait remarquer qu'ils peuvent simplement avoir un faux sentiment de sécurité.

Perspectives relatives à la capacité du Canada de réagir à l'ingérence étrangère dans les élections

Les participants ont exprimé des points de vue différents lorsqu'on leur a demandé à quel point ils avaient confiance en la capacité du Canada de faire face à l'ingérence étrangère dans les élections. Les participants confiants ont fait mention de ce qui suit : l'impression que si cela ne s'est pas produit ici jusqu'à maintenant, ce doit être parce que le gouvernement est vigilant à cet égard, l'impression que la communauté canadienne de la sécurité et du renseignement possède l'expertise nécessaire pour y faire face, et l'impression que toute menace serait mineure parce que le Canada a une influence si limitée sur la scène mondiale que peu d'acteurs étrangers seraient intéressés à s'immiscer dans nos élections.

Les participants qui n'avaient pas confiance ou qui avaient des doutes invoquaient les raisons suivantes : le manque de confiance envers le gouvernement en général (y compris la capacité du gouvernement fédéral de faire face à toute « intimidation étrangère »), un sentiment que les différents ordres de gouvernement sont incapables de développer une approche coordonnée pour s'attaquer au problème, les pays étrangers qui veulent s'ingérer pour des raisons économiques, le manque de ressources qui y sont expressément consacrées, les pays qui imposent des représailles contre le Canada en raison de différends bilatéraux, l'impression qu'il est très difficile de détecter et de contrôler de telles ingérences, et le fait que les médias sociaux sont omniprésents.

Certains ont dit qu'ils ne savent tout simplement pas à quel point ils sont confiants parce qu'ils n'ont aucun moyen d'évaluer la menace ou la capacité du Canada d'y faire face.

Les efforts du gouvernement du Canada pour lutter contre l'ingérence étrangère dans les élections

Les participants ne connaissaient pratiquement aucune mesure prise actuellement par le gouvernement du Canada pour lutter contre le risque d'ingérence étrangère dans les élections canadiennes. En fait, seules quelques personnes avaient entendu (ou pensaient avoir entendu) parler de la formation d'un comité ou d'un groupe de travail chargé d'examiner cette question.

L'approche du gouvernement du Canada pour traiter de l'ingérence étrangère dans les élections

Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient au courant de quelque mesure que ce soit que le gouvernement du Canada prend actuellement pour lutter contre la possibilité d'ingérence étrangère dans les élections canadiennes, on a demandé aux participants de réagir au paragraphe suivant :

Le gouvernement du Canada a créé un groupe de travail fédéral réunissant des organisations nationales de sécurité et de renseignements. Ce groupe de travail sera à l'affût de l'ingérence étrangère lors des élections fédérales de 2019. En vertu du « Protocole public en cas d'incident électoral majeur », cinq hauts fonctionnaires utiliseront l'information provenant du groupe de travail pour décider de la question de savoir si un incident est suffisamment grave pour justifier que la population soit avertie pendant la campagne. Seuls les incidents nuisant à la capacité du Canada de tenir des élections libres et justes seront communiqués dans la population. Un autre

volet de l'approche du gouvernement visera à soutenir les Canadiens dans l'acquisition de compétences aidant à mieux comprendre et reconnaître la fraude, l'information trompeuse et la manipulation en ligne.

Les participants ont eu des réactions généralement mitigées concernant cette approche. L'idée d'un groupe de travail était jugée bonne en principe; en général, les participants l'appuyaient et y réagissaient favorablement. Selon eux, l'approche semblait proactive, il est important de prendre des mesures de précaution et il est nécessaire de s'attaquer à la manipulation de l'information. Bon nombre de participants ont également réagi positivement aux efforts déployés pour soutenir les Canadiens en ligne et pour les aider à identifier la fraude, l'information trompeuse et la manipulation en ligne. Ces participants ont affirmé, par exemple, que la sensibilisation est importante.

Les questions sur cette approche portaient principalement sur des points particuliers plutôt que sur l'idée elle-même :

- Comment le groupe de travail décidera-t-il si et quand un incident est « suffisamment grave » pour être divulgué? À ce sujet, certains voulaient savoir pourquoi le groupe de travail ne se contente pas de signaler tous les incidents d'ingérence.
- Qui sont les membres du groupe de travail et quels sont leurs antécédents? (p. ex., ont-ils des liens avec l'étranger ou des intérêts particuliers?)
- Quelles seront les sources d'information (p. ex., GRC, SCRS)?
- Cinq membres suffisent-ils pour s'attaquer efficacement à cette question?
- Que peut réellement faire le groupe de travail s'il détecte une ingérence étrangère?
- Combien cela coûtera-t-il?
- Qu'arrivera-t-il si des membres du groupe de travail ne s'entendent pas sur la gravité d'un incident?
- S'agit-il simplement d'une mesure de précaution ou ont-ils peur d'une attaque (c.-à-d. pourquoi s'attarde-t-on à cette question maintenant)?
- Est-ce que les incidents d'ingérence au niveau national feront également l'objet d'une enquête?

En plus des questions au sujet de l'approche, deux préoccupations ont été soulevées par certains participants : la perception que les comités gouvernementaux ont tendance à être inefficaces et la crainte que les membres du groupe de travail n'aient leur propre biais politiques.

7. Violence armée

Conscience de la violence armée au Canada

Au moins quelques participants de chaque groupe ont dit avoir entendu récemment quelque chose qui soit lié à la violence armée au Canada. Le plus souvent, les participants se souvenaient d'avoir entendu parler d'une augmentation présumée des incidents de violence armée au pays, souvent à Toronto, d'incidents particuliers (p. ex., des vols à main armée) ou d'une hausse de la violence armée dans leur propre collectivité. Les participants se rappelaient également, ou pensaient qu'ils se rappelaient, avoir entendu parler de ce qui suit : les efforts visant à interdire complètement les armes de poing, des reportages sur les armes illégales entrant au Canada, une préoccupation croissante au sujet des armes à feu dans les écoles secondaires, une augmentation des actes de violence de la suprématie blanche impliquant des armes à feu et une proposition visant à autoriser

les armes automatiques au Canada. Bien que ce ne soit pas spécifiquement lié à la violence armée, quelques participants à Sherbrooke se souviennent d'avoir entendu parler de la lutte de la province de Québec pour obtenir l'accès aux données sur les propriétaires d'armes à feu du Québec dans le registre national des armes à feu.

Opinions sur la nécessité ou non de modifier les lois sur le contrôle des armes à feu

Les participants n'exprimaient pas toute la même opinion quant à savoir s'il fallait modifier ou non les lois sur le contrôle des armes à feu. Cependant, dans l'ensemble, un plus grand nombre de participants ont indiqué que les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada n'ont pas besoin d'être modifiées.

Presque tous ceux qui pensent que les lois sur le contrôle des armes à feu doivent être modifiées estiment que ces lois doivent être resserrées d'une manière ou d'une autre. Ils sont aussi généralement d'avis qu'il est nécessaire d'effectuer des vérifications plus détaillées des antécédents et d'assurer un contrôle des futurs propriétaires d'armes à feu (y compris des profils psychologiques), de ne pas autoriser la vente d'armes à feu aux jeunes et d'interdire ou de restreindre certaines armes à feu comme les armes de poing. Les participants ont invoqué plusieurs raisons pour justifier des lois plus sévères en matière de contrôle des armes à feu. Ils estiment que la violence armée est en hausse (chez les jeunes en particulier), qu'il est trop facile d'avoir accès à une arme à feu au Canada, qu'il y a trop d'armes de poing en circulation et que personne n'a « besoin » d'une arme à feu, surtout d'une arme de poing. Selon quelques participants qui croient qu'il y a trop d'armes de poing en circulation ou que la possession d'armes à feu est à la hausse, il s'agit là d'un signe que les lois sur les licences sont trop laxistes ou pas assez restrictives.

La plupart des participants qui ne croient pas qu'il soit nécessaire d'apporter des modifications aux lois sur le contrôle des armes à feu ont laissé entendre que les règles et les règlements concernant la possession d'armes à feu sont suffisamment stricts et rigoureusement appliqués (p. ex., les règles concernant les armes prohibées et à autorisation restreinte, les règles relatives aux rondes de munitions, la vérification des antécédents) ou que de telles modifications ne s'attaqueront pas à la cause fondamentale des crimes violents au Canada. Ces participants estiment qu'il faudrait davantage d'interventions sociales pour remédier aux facteurs qui peuvent mener à la violence armée. D'autres ne croient pas qu'il y ait un problème d'armes à feu justifiant une modification des lois ou ne le considèrent pas comme un problème « national » (p. ex., s'il y a un problème, il est régional). Enfin, selon ceux qui ne pensent pas que les lois sur le contrôle des armes à feu doivent être modifiées, la violence armée est commise principalement à l'aide d'armes à feu volées et restreindre la possession d'armes obtenues en toute légalité ne résoudra pas le problème de la violence armée au Canada.

Sources des armes utilisées dans les crimes violents

Bien qu'il y ait eu des divergences d'opinions au sein de chaque groupe au sujet de la principale source d'armes à feu utilisées dans les crimes violents au Canada, la plupart des participants pensent qu'elles sont principalement passées en contrebande des États-Unis (mais aussi d'ailleurs), et les participants à Burnaby, Sherbrooke et Sarnia sont plus susceptibles d'être de cet avis. Les raisons invoquées comprenaient les suivantes : les rapports des médias, le nombre d'armes à feu aux États-Unis (c.-à-d. leur disponibilité), le fait que les armes à feu sont plus facilement disponibles aux États-Unis et beaucoup plus sévèrement restreintes au Canada (donc plus difficile de les

acheminer légalement), la proximité de la frontière américaine qui facilite la contrebande et la perception qu'il existe un vaste marché noir des armes.

Les participants qui croient que la principale source d'armes à feu utilisées dans les fusillades au Canada sont des armes à feu légales volées à leurs propriétaires ont parlé de preuves anecdotiques, de l'impression que l'utilisation d'une arme volée pour commettre un crime rend le crime moins facile à retracer (p. ex., si quelqu'un achetait une arme à feu et l'utilisait pour commettre un crime, il serait plus facile de le prouver), de l'actualité, du nombre d'entrées par effraction impliquant des armes volées, de l'utilisation d'armes à feu dans la violence des gangs (c.-à-d., les membres de gangs n'achèteront pas ou ne pourront pas acheter des armes légalement), et du fait qu'il n'est pas logique de se procurer une arme légalement si l'on a l'intention de commettre un crime.

Les participants qui croient que le plus grand nombre d'armes à feu utilisées dans les fusillades au Canada sont achetées légalement puis utilisées dans le contexte d'un crime ont fait mention de la fréquence des crimes passionnels, de l'utilisation d'armes à feu dans des actes de violence familiale et de l'actualité ou des statistiques qu'ils ont vues sur cette question.

Enfin, les participants pensent que les armes utilisées dans les fusillades au Canada proviennent probablement de diverses sources (c.-à-d. qu'ils croient qu'il n'y a probablement pas qu'une seule source).

Perspectives sur l'interdiction des armes à feu

De nombreux participants ont dit qu'ils seraient en faveur de l'interdiction par le gouvernement du Canada des armes de poing. Pour expliquer leur position, les participants ont dit à maintes reprises qu'il n'est pas nécessaire que les civils possèdent de telles armes. Ce n'est qu'à Prince Albert et dans le groupe de Sherbrooke jouissant d'une « sécurité financière » que la plupart des participants se sont opposés à l'interdiction générale des armes de poing. La principale raison invoquée pour expliquer leur opposition était l'impression qu'une interdiction ne changerait rien en termes de violence armée puisque la plupart des propriétaires d'armes de poing sont des citoyens respectueux des lois. D'autres raisons pour s'opposer à une telle interdiction comprenaient le sentiment qu'elle établirait un précédent permettant au gouvernement d'interdire d'autres armes (c.-à-d. les fusils de chasse), que les règlements sur les armes de poing sont assez restrictifs, que le « problème des armes de poing » au Canada n'est pas assez grave pour justifier une interdiction et qu'une interdiction ne ferait rien pour s'attaquer à la cause profonde de la violence armée.

Si le gouvernement du Canada interdisait les armes de poing, presque tous les participants estiment qu'il serait plus logique d'appliquer l'interdiction dans l'ensemble du pays plutôt que de laisser chaque ville et province prendre une décision à cet égard. Les participants ont laissé entendre que le fait de ne pas adopter une loi qui s'applique à tout le pays créerait un ensemble de lois différentes qui limiteraient l'efficacité de l'interdiction (p. ex., si une personne ne peut pas acheter une arme de poing dans sa communauté, elle s'en procurera tout simplement une dans la communauté la plus proche qui n'a pas interdit les armes de poing).

De plus, si le gouvernement du Canada interdisait les armes de poing, la plupart des participants sont d'avis que les gens qui possèdent légalement des armes de poing devraient les faire racheter par le gouvernement plutôt que de permettre aux propriétaires existants de garder leurs armes

tout en interdisant complètement l'achat de nouvelles armes à feu. D'autres participants étaient d'avis que les deux options devraient être offertes aux propriétaires d'armes à feu.

Soutien pratiquement unanime pour étendre l'interdiction des armes de poing aux fusils d'assaut

Les participants étaient presque unanimes pour dire que toute interdiction des armes de poing devrait également s'appliquer aux fusils d'assaut. Selon eux, les armes de poing et les fusils d'assaut doivent être traités de la même façon et personne n'a besoin d'un fusil d'assaut. Certains participants ne saisissaient pas bien la distinction entre une arme de poing et un fusil d'assaut (p. ex., s'agit-il d'une arme automatique?) et certains croyaient qu'une interdiction des fusils d'assaut était déjà en vigueur au Canada.

8. Le système d'immigration canadien

Les participants ont identifié collectivement plusieurs choses qu'ils avaient vues, lues ou entendues récemment au sujet de l'immigration.² Dans la plupart des endroits, les participants ont parlé des réfugiés et des immigrants qui viennent au Canada, mais les questions spécifiques à ce sujet variaient selon les régions. Par exemple, à St. John's, l'accent était mis sur l'accueil de réfugiés syriens et plus particulièrement sur les membres de la famille de réfugiés syriens qui ont péri dans l'incendie d'une maison à Halifax. À St. John's, les participants faisaient généralement référence aux personnes qui viennent au Canada demander le statut de réfugié et à la montée des discours haineux à l'égard des immigrants et des réfugiés.

Les participants à Prince Albert, Sherbrooke et Sarnia étaient plus susceptibles de parler des questions concernant les demandeurs d'asile; les participants ont fréquemment fait référence aux migrants qui traversent la frontière de façon clandestine.

Parmi les autres questions liées aux réfugiés et aux migrants mentionnées à Sarnia et à Prince Albert, notons les suivantes : des rapports faisant état d'une réaction contre le gouvernement fédéral fondée sur le sentiment que les nouveaux arrivants reçoivent un soutien et des avantages financiers importants du gouvernement fédéral (certains croyaient que les nouveaux arrivants avaient accès à plus d'avantages que les citoyens canadiens), les coûts associés au traitement des demandes d'asile (à Sarnia, on a parlé de 400 millions de dollars), le parrainage de réfugiés par l'église, le parrainage de réfugiés syriens et des rapports selon lesquels le Canada voulait réinstaller jusqu'à un million de réfugiés syriens. À Sarnia, des participants ont également fait mention du fait qu'il y a beaucoup de fausses informations sur l'immigration et les réfugiés (c.-à-d., des campagnes de peur), et que des réfugiés subissent de l'intimidation.

À Sherbrooke, d'autres nouvelles concernant les réfugiés ou les migrants comprenaient des rapports selon lesquels le gouvernement provincial a rejeté un certain nombre de demandes d'asile en raison de retards dans leur traitement, des migrants mexicains qui essayaient d'entrer au Canada, du « tourisme de naissance » et de l'arrivée au Canada d'une femme d'Arabie Saoudite qui avait utilisé les médias sociaux pour mieux diffuser sa demande de refuge. Le plan du

² Ces questions ont été posées seulement aux participants à Sarnia, Prince Albert, St. John's et Sherbrooke.

gouvernement du Québec visant à réduire le nombre d'immigrants dans la province cette année à 40 000 a également été mentionné par les participants de Sherbrooke.

Évaluations du système d'immigration canadien

Les participants étaient généralement réticents à commenter la viabilité du système d'immigration canadien en général ou se sentaient incapables de le faire. Ils avaient plutôt tendance à se concentrer sur l'importance de l'immigration au Canada (par opposition au « système » lui-même, ou aux aspects/éléments qui, selon eux, fonctionnent bien ou doivent être améliorés).

Parmi les énoncés plus positifs ou les aspects qui, à leur avis, sont efficaces, notons l'impression que le Canada est un pays accueillant, que le multiculturalisme fonctionne bien au Canada, que l'immigration est importante en raison de la baisse des taux de natalité, que l'intégration se fait relativement efficacement au Canada, que le processus est efficace en termes de sélection et de vérification, et que les règles du système sont généralement respectées.

Du côté négatif, ou en ce qui concerne les améliorations à apporter au système d'immigration du Canada, on a noté divers éléments, dont les suivants :

- Le Canada doit se préparer à de plus grandes vagues d'immigration dans un monde où il semble y avoir de vastes mouvements de populations.
- Il est nécessaire d'accélérer ou de simplifier le traitement des demandes d'immigrants pour remédier à l'arriéré.
- Le Canada doit faire un meilleur travail en termes de reconnaissance des titres de compétences étrangers.
- L'intégration doit être facilitée par un plus grand nombre de ressources ou de services.
- Il faut mettre davantage l'accent sur l'intégration des nouveaux immigrants dans la culture canadienne et l'acceptation des valeurs fondamentales d'une démocratie libérale.
- Le Canada doit faire preuve d'une plus grande vigilance en ce qui a trait au contrôle des demandes d'asile et au contrôle des migrations irrégulières.
- Bien que le Canada ait besoin d'immigrants, le pays doit s'assurer que les programmes et les services offerts aux citoyens et aux résidents permanents actuels ne sont pas affectés négativement par la nécessité d'accommoder les nouveaux arrivants.
- Le Canada doit prendre des mesures pour diriger les nouveaux immigrants vers de plus petits centres. On a l'impression que les nouveaux arrivants tendent généralement à s'établir dans des quartiers urbains précis, là où les immigrants de leur collectivité se sont déjà installés, ce qui rend plus difficile l'intégration dans la société canadienne dans son ensemble.
- Il faut mettre un terme à la traversée clandestine de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

Au cours de cette discussion sur le système d'immigration canadien, certains participants ont dit que les Canadiens devraient être mieux éduqués ou informés sur l'immigration parce qu'il semble y avoir beaucoup de fausses informations (et négatives) sur l'immigration au Canada, y compris les taux d'admission et d'intégration.

Connaissance des chiffres en matière d'immigration

Pour ce qui est du nombre d'immigrants qui viennent s'établir au Canada, les participants ont exprimé des points de vue différents; ils estimaient soit qu'ils étaient trop nombreux ou trop peu nombreux ou que leur nombre était adéquat. Dans chaque groupe au sein duquel ce sujet a été abordé, les participants ont exprimé diverses opinions, ainsi que l'incertitude ou l'incapacité de répondre à la question.

Les participants qui pensaient, ou avaient tendance à penser, que le nombre était « relativement adéquat » ou « trop faible » ont invoqué plusieurs facteurs pour justifier leur réponse, notamment le besoin de renouveler la population du Canada (c.-à-d. s'attaquer au vieillissement de la population canadienne), la valeur de la mosaïque culturelle canadienne, les compétences que les immigrants apportent, la taille du pays, la nécessité de remédier à la pénurie de main-d'œuvre et d'élargir l'assiette fiscale et la capacité d'intégration des immigrants. Les participants qui estimaient que le nombre d'immigrants au Canada était « relativement adéquat » ont expliqué qu'ils n'avaient pas eu vent de problèmes suggérant que le nombre était trop élevé.

Les participants qui pensaient qu'il y avait un trop grand nombre d'immigrants au Canada parlaient principalement de la capacité d'accueil et d'intégration du pays. Ils faisaient mention de signes ou d'indicateurs qui suggèrent la présence d'un problème occasionné par une admission trop rapide d'un trop grand nombre d'immigrants. Parmi ces signes ou indicateurs, mentionnons les éléments suivants : le système est surchargé (p. ex., il y a un arriéré/il y a trop de demandeurs pour la capacité de traitement), le sentiment que le système de contrôle du Canada est trop laxiste (p. ex., accepter des demandes d'asile de personnes qui ne sont pas réellement en danger), l'intégration qui ne se déroule pas efficacement, ainsi que les ressources et les services pour les citoyens canadiens qui sont inadéquats ou surtaxés.

Le nombre d'immigrants qui arrivent au Canada chaque année a été à maintes reprises sous-estimé par les participants. Cela dit, en entendant le nombre réel³, la plupart des participants n'ont pas changé d'avis quant à savoir si le nombre d'immigrants est trop élevé, trop faible ou adéquat. Pour la plupart, divers facteurs doivent contribuer à en déterminer le nombre, tels que l'apport, le contrôle et la capacité de sélection, les ressources disponibles, les besoins économiques et la capacité de s'intégrer. Il faut aussi s'assurer de ne pas nuire aux services et aux appuis offerts aux Canadiens.

Perception des effets positifs ou des avantages de l'immigration pour le Canada

Les participants de tous les groupes ont fréquemment identifié des effets positifs ou avantages pareils ou semblables découlant de l'immigration au Canada. Il ont notamment indiqué que les immigrants :

- renouvellent la population active/contribuent à la croissance et la prospérité de l'économie;
- ont généralement une éthique de travail très rigoureuse;

³ Les participants ont reçu les renseignements suivants : « À l'heure actuelle, le Canada vise à admettre 330 000 immigrants cette année. Ce nombre est le total global, qui comprend toutes les catégories d'immigration – c.-à-d. les immigrants de la catégorie économique, les membres de la famille de gens déjà établis au Canada et les réfugiés. »

- renouvellent la population canadienne;
- contribuent à élargir l'assiette fiscale;
- peuvent mettre sur pied de petites entreprises, qui sont un moteur de l'économie;
- favorisent la diversité culturelle (p. ex., nouvelles idées, plus grande diversité sur le plan alimentaire);
- apportent des compétences et des connaissances nouvelles et nécessaires.

Perception des effets négatifs ou des défis de l'immigration au Canada

Les participants de tous les groupes avaient également tendance à mentionner des défis ou des effets négatifs pareils ou semblables découlant de l'immigration au Canada, y compris les suivants :

- la ségrégation des communautés ethniques, ce qui entraîne une plus grande difficulté d'intégration;
- les demandes d'accommodement culturel qui entrent en conflit avec les valeurs canadiennes;
- la perte du patrimoine culturel canadien;
- le manque de reconnaissance des compétences;
- le surtaxage des ressources et des services sociaux du Canada;
- le racisme ou la fausse information au sujet des immigrants;
- un plus haut taux de chômage parce qu'il n'y a pas d'emplois;
- les employeurs qui prennent avantage des immigrants (p. ex., en leur versant une rémunération inférieure au salaire minimum);
- les immigrants qui tendent à s'établir dans les plus grands centres urbains, exerçant ainsi une plus grande pression sur les programmes et services locaux dans ces collectivités.

Répercussions de l'immigration au niveau communautaire

Lorsqu'on leur a demandé d'identifier les effets positifs et négatifs de l'immigration au sein de leur propre collectivité, les participants ont généralement fourni des exemples concrets, dont les suivants :

- une meilleure alimentation ou une alimentation plus diversifiée;
- de nouvelles entreprises;
- la croissance des collectivités ou un plus grand nombre de festivals;
- des revenus supérieurs perçus par l'entremise de taxes pour les collectivités;
- une solution à la pénurie de main-d'œuvre (p. ex., médecins, ingénieurs, emplois dans le secteur des services).

Les effets négatifs ou les défis comprenaient les suivants :

- des chocs culturels (p. ex., opinions divergentes par rapport à l'égalité entre les sexes);
- des services sociaux et des ressources surtaxés (p. ex., banques alimentaires);
- une pauvreté plus visible dans la communauté;
- une ségrégation visible dans la communauté;
- une montée du racisme et de l'intolérance;
- des coûts de logement ou de location à la hausse;
- un moins grand nombre d'emplois disponibles pour les jeunes de la communauté.

9. Vision énergétique

On a demandé aux participants de fournir des commentaires sur trois approches ou concepts créatifs conçus pour refléter une vision énergétique pour le pays qui tient compte de ce qui suit :

- l'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple, au moyen de programmes incitatifs pour les propriétaires et de la mise à jour des codes du bâtiment;
- une transition du charbon et du gaz vers d'autres sources d'énergie, comme le solaire, l'hydroélectricité, l'éolien et le nucléaire, et l'utilisation accrue de l'électricité pour alimenter les véhicules, les foyers et les industries;
- une utilisation accrue des déchets agricoles et forestiers pour produire des carburants renouvelables comme le biodiesel;
- une production plus efficace de pétrole et de gaz, une utilisation accrue de l'électricité et l'adoption de technologies propres comme le captage et le stockage du carbone;
- des mesures pour attirer les investissements en vue d'accroître les capacités d'électricité propre et la construction de pipelines pour transporter des ressources vers des marchés en dehors des États-Unis, afin de diversifier nos exportations.

Les participants ont reçu trois documents (concepts A, B et C), chacun tenant compte respectivement des mots et des images utilisés dans chaque approche.

Lorsqu'on leur a demandé quel concept explique le mieux l'initiative, les participants ont le plus souvent choisi le concept A. Selon eux, il est « propre » et « le plus représentatif de tous les éléments de la vision énergétique ». En particulier, les participants ont réagi positivement aux panneaux solaires et à sa représentation du Canada. Pour un plus grand nombre de participants, le concept A était également celui qui contenait des images inspirantes ou qui suscitaient de l'optimisme au sujet de l'avenir énergétique du Canada.

Pour ce qui est du concept le plus mémorable et qui avait du contenu (mots, phrases) qui les interpellait davantage, les participants étaient généralement divisés entre le concept A et le concept C. Pour ce qui est du caractère mémorable, le concept C se démarquait par ses illustrations et ses graphiques uniques. Bien que les participants n'avaient pas tendance à privilégier ce concept (il était « trop chaotique » et « pas moderne »), certains ont trouvé que les « manchettes » courtes et directes étaient mémorables et ont suggéré que les mots du concept C soient intégrés aux images du concept A.

Dans l'ensemble, le concept B était l'approche la plus susceptible de susciter des réactions critiques ou neutres. Les participants jugeaient que ce concept était peu sophistiqué (certains ont dit qu'il ressemblait à un ensemble de diapositives PowerPoint) et qu'il manquait de clarté (les symboles n'ont pas interpellé les participants).

Diagramme 1 : Concept A

Ce concept contient des panneaux clairs, possiblement des panneaux solaires, superposés sur trois images différentes du Canada : un phare, des cultures des Prairies et le port de Vancouver.

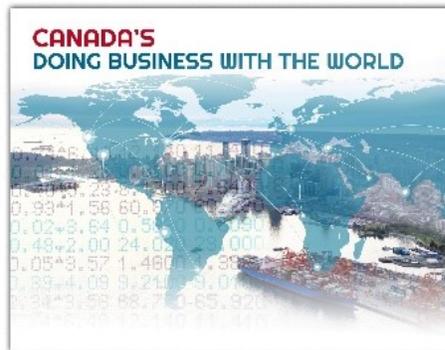


Diagramme 2 : Concept B

Ce concept contient trois images autonomes, chacune comportant un ensemble d'icônes au bas pour indiquer des sources d'énergie propres et renouvelables. L'image du haut est le port de Vancouver, l'image du milieu montre des scientifiques en laboratoire, et l'image du bas montre quelqu'un reliant des villes sur une carte du monde.

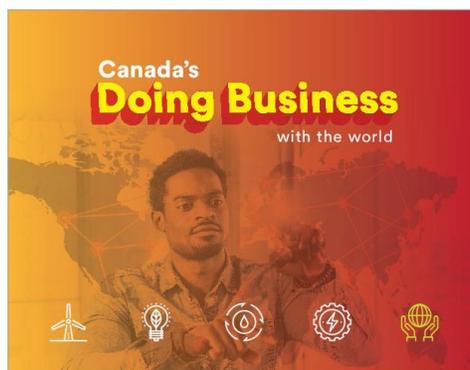
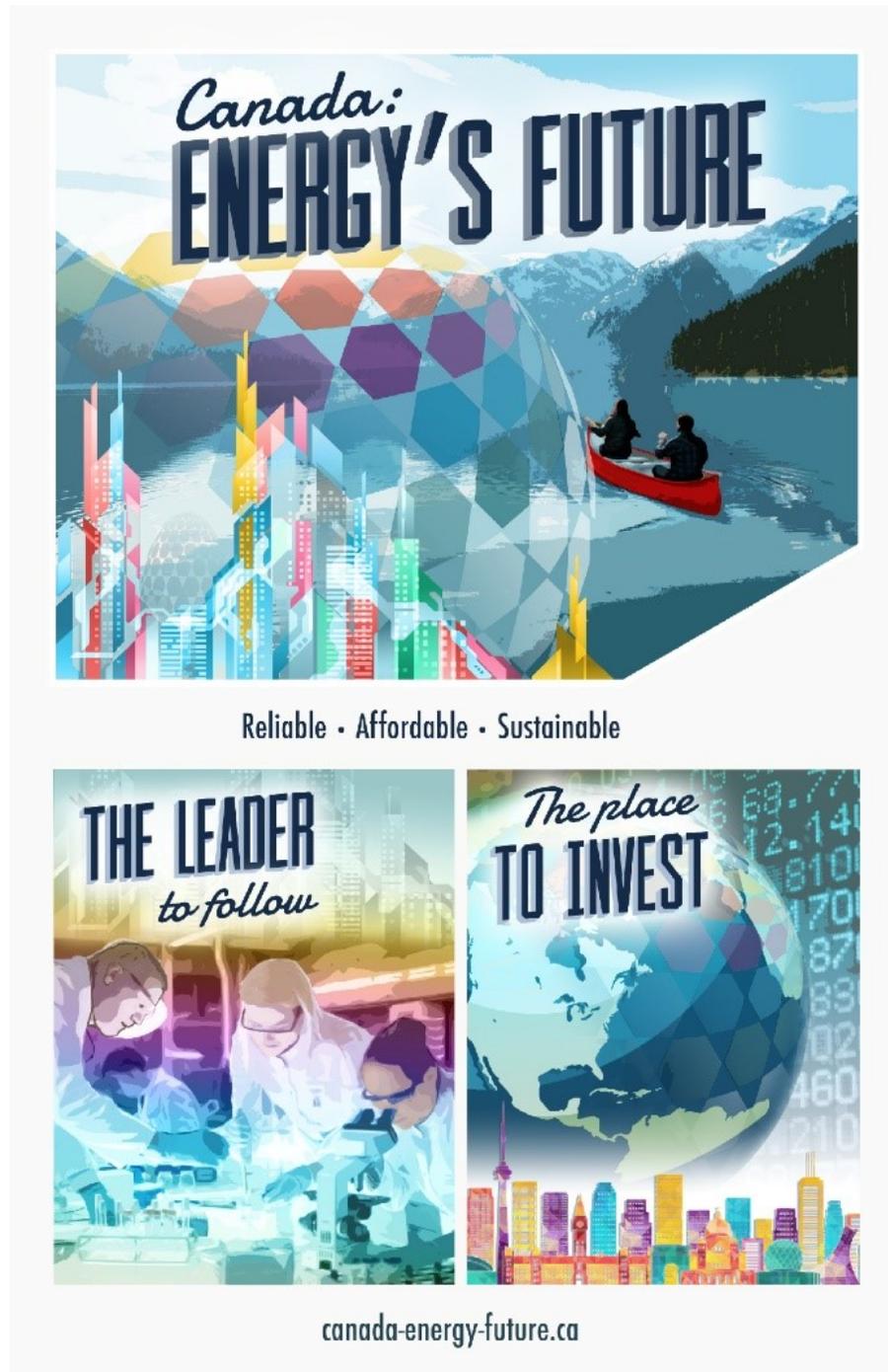


Diagramme 3 : Concept C

Ce concept comprend une sphère colorée ou une structure en forme de dôme à l'avant-plan et des canoteurs sur un lac entouré de montagnes enneigées à l'arrière-plan.



Annexe

1. Questionnaire de recrutement

A. Introduction

Bonjour/Hello, je m'appelle [INSÉRER]. Préférez-vous continuer en français ou en anglais? / Would you prefer to continue in English or French?

Je communique avec vous au nom de CRC Recherches, une maison de recherche canadienne. Le gouvernement du Canada a retenu nos services pour réaliser une série de groupes de discussion afin d'explorer des questions qui intéressent la population canadienne. Chaque groupe de discussion durera au plus deux heures et les participants et participantes recevront une somme en argent comptant en guise de remerciement pour le temps consacré à l'étude.

[NOTE À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR : POUR LES GROUPES ANGLAIS, SI LE PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN FRANÇAIS, VEUILLEZ LUI DIRE CECI : « Malheureusement, nous recherchons des gens qui parlent anglais pour participer à ces groupes de discussion. Seriez-vous prêt à participer à la discussion en français? ». SI LA RÉPONSE EST OUI, CONTINUER. SI LA RÉPONSE EST NON, METTRE FIN À L'ENTRETIEN ET DIRE : « Nous vous remercions de votre intérêt. » POUR LES GROUPES FRANÇAIS, SI LE PARTICIPANT PRÉFÈRE CONTINUER EN ANGLAIS, VEUILLEZ LUI DIRE CECI : « Unfortunately, we are looking for people who speak French to participate in this discussion group. Would you be willing to participate in the discussion in English? » SI LA RÉPONSE EST OUI, CONTINUER. SI LA RÉPONSE EST NON, METTRE FIN À L'ENTRETIEN ET DIRE : « We thank you for your interest. »]

La participation est tout à fait volontaire. Nous voulons connaître vos opinions. Nous ne tenterons pas de vous vendre quoi que ce soit, ni de vous faire changer d'avis. La discussion prendra la forme d'une table ronde qu'animerait un(e) professionnel(le) de la recherche et à laquelle prendront part jusqu'à huit participants. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et serviront aux fins de l'étude seulement, conformément aux lois visant à protéger la confidentialité de vos renseignements.

[NOTE À L'INTERVIEWEUR : SI LE/LA PARTICIPANT(E) POSE UNE QUESTION AU SUJET DES LOIS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, DIRE : « Les renseignements recueillis dans le cadre de l'étude sont assujettis aux dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, une loi du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux dispositions des lois provinciales pertinentes dans ce domaine. »]

Avant de vous inviter à participer au groupe de discussion, nous devons vous poser quelques questions pour veiller à ce que chaque groupe réunisse différents types de personnes. Les questions devraient prendre cinq minutes. Me permettez-vous de continuer?

Oui	CONTINUER
Non	REMERCIER/METTRE FIN

B. Qualification

1. Est-ce que vous-même ou un membre de votre foyer ou de votre famille immédiate travaillez/travaille pour...? **LIRE LA LISTE**

Une maison de recherche, une société de relations publiques ou une agence de publicité
Les médias (radio, télévision, journaux, revues, etc.)
Un ministère ou un organisme fédéral ou provincial
Un parti politique

Oui **REMERCIER/METTRE FIN**
Non **CONTINUER**

2. Inscrire le sexe selon vos observations. **RÉPARTITION 50/50**

Femme
Homme

3. Êtes-vous un(e) citoyen(ne) canadien(ne) d'au moins 18 ans qui habite normalement dans la ville de [INSÉRER LA VILLE]?

Oui **CONTINUER**
Non **ASK Q3b**
Ne sait pas/Refus **REMERCIER/METTRE FIN**

- 3b. Y a-t-il une autre personne dans votre ménage qui est âgée d'au moins 18 ans?

Oui **DEMANDER DE PARLER À LA PERSONNE; RETOURNER À L'INTRODUCTION**
Non **REMERCIER/METTRE FIN**
Ne sait pas/Refus **REMERCIER/METTRE FIN**

4. Depuis quand habitez-vous à [INSÉRER LA VILLE]?

Depuis moins de deux ans **REMERCIER/METTRE FIN**
Depuis au moins deux ans **CONTINUER**
Ne sait pas/Refus **REMERCIER/METTRE FIN**

5. Nous devons discuter avec des participants de différents groupes d'âge. Puis-je savoir quel âge vous avez? **INSCRIRE ET CATÉGORISER**

Moins de 18 ans **REMERCIER/METTRE FIN**
De 18 à 24 ans
De 25 à 34 ans
De 35 à 44 ans
De 45 à 54 ans
De 55 à 64 ans

De 65 à 74 ans
75 ans et plus

REMERCIER/METTRE FIN

6. En ce qui concerne le coût de la vie et votre situation financière personnelle, diriez-vous que ...

Vous avez de la difficulté à payer vos dépenses mensuelles [**PRÉCARITÉ**]
Vous arrivez tout juste à payer vos dépenses, sans réussir à épargner [**PRÉCARITÉ**]
Vous vous en sortez et vous réussissez à mettre un peu d'argent de côté [**SÉCURITÉ**]
Vous êtes à l'aise financièrement [**SÉCURITÉ**]

7. En vous incluant, combien de personnes de 18 ans et plus habitent sous votre toit?

Une
Deux **PASSER À Q9**
Trois **PASSER À Q9**
Quatre ou plus **PASSER À Q9**

S'IL N'Y A QU'UNE SEULE PERSONNE DANS LE MÉNAGE À LA Q7, DEMANDER :

8. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux à votre revenu personnel annuel total, avant taxes, pour 2018? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

Moins de 20 000 \$
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
De 60 000 \$ à moins de 75 000 \$
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
Plus de 150,000 \$
REFUS/NE SAIT PAS

S'IL Y A PLUS D'UNE PERSONNE DANS LE MÉNAGE À LA Q7, DEMANDER :

9. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel total, avant taxes, de l'ensemble des membres de votre ménage, pour 2018? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

Moins de 20 000 \$
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
De 60 000 \$ à moins de 75 000 \$
De 75 000 \$ à moins de 100 000 \$
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
Plus de 150,000 \$
REFUS/NE SAIT PAS

DEMANDER À TOUS

10. Laquelle des situations suivantes décrit le mieux votre situation d'emploi? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

- Personne travaillant à temps plein (35 heures ou plus)
- Personne travaillant à temps partiel (moins de 35 heures)
- Personne à la maison
- Personne aux études
- Personne à la retraite
- Personne au chômage

11. Quelle est votre occupation à l'heure actuelle? **INSCRIRE :**

Type d'emploi : _____
Type d'entreprise : _____

12. Pouvez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint? **OBTENIR UNE COMPOSITION VARIÉE**

- Études secondaires partielles
- Études secondaires terminées
- Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers
- Collège, CEGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire
- Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat
- Baccalauréat
- Certificat universitaire supérieur au baccalauréat

13. Les participants aux groupes de discussion doivent faire part de leurs opinions et de leurs réflexions. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de partager votre opinion en groupe? Diriez-vous que vous êtes...?

Très à l'aise **AU MOINS 5 PAR GROUPE**
Plutôt à l'aise
Pas très à l'aise
Très mal à l'aise

14. Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion organisé à l'avance sur un sujet en particulier et reçu une somme d'argent en échange de votre participation?

Oui
Non **PASSER À Q17**

15. À quand remonte votre dernière participation à un groupe de discussion?

Il y a moins de six mois **METTRE FIN**
Il y a plus de six mois

16. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?

Moins de 5
5 ou plus

METTRE FIN

17. Le groupe de discussion sera enregistré sur bande audio ou vidéo. Ces enregistrements nous aideront à analyser les constats et à rédiger le rapport. Les résultats des discussions seront regroupés dans le même rapport de recherche et les participants ne seront identifiés d'aucune façon. Ni votre nom ni vos commentaires ne figureront dans le rapport de recherche. Est-ce que cela vous convient?

Oui
Non

CONTINUER
REMERCIER/METTRE FIN

18. Des représentants du gouvernement du Canada qui ont pris part au projet pourraient observer le déroulement du groupe de discussion. Ils ne participeront pas à la discussion et ne connaîtront pas votre nom au complet, seulement votre prénom. Est-ce que cela vous convient?

Oui
Non

CONTINUER
REMERCIER/METTRE FIN

C. INVITATION À PARTICIPER

J'aimerais vous inviter à participer à un groupe de discussion au cours duquel vous ferez part de vos opinions dans le cadre d'une discussion qui réunira d'autres Canadiens de votre collectivité. Le groupe de discussion sera dirigé par un chercheur de Phoenix SPI, une maison nationale de recherche sur l'opinion publique. La discussion se déroulera le **[JOUR] [DATE]**, à **[HEURE]** et durera deux heures. Les participants recevront 100 \$ en contrepartie du temps consacré. Aimerez-vous y participer?

Oui
Non

METTRE FIN

Avez-vous un crayon à portée de la main? Je vais vous donner l'adresse où aura lieu le groupe de discussion. Il se tiendra au _____ **[INSÉRER L'ÉTABLISSEMENT]**. J'aimerais vous rappeler que la discussion aura lieu à **[HEURE]** le **[DATE]**. Nous demandons aux participants d'arriver 15 minutes d'avance.

À votre arrivée, vous devrez présenter une pièce d'identité avec photo; n'oubliez pas d'en apporter une (p. ex., un permis de conduire). Si vous avez besoin de lunettes pour lire, nous vous prions de les apporter avec vous. Les participants pourraient être invités à examiner des documents en **[FRANÇAIS/ANGLAIS]** au cours de la séance.

Comme je l'ai mentionné, la discussion sera enregistrée sur bande audio ou vidéo pour les fins de la recherche et des représentants de l'équipe de recherche du gouvernement du Canada observeront le déroulement de la séance d'une pièce voisine. Vous devrez signer un formulaire de consentement pour être filmé(e) pendant le groupe de discussion. Les enregistrements seront utilisés seulement par l'équipe de recherche de Phoenix SPI et ne seront remis à personne d'autre. Tous les renseignements recueillis lors du groupe de discussion demeureront anonymes et ne

serviront qu'à des fins de recherche conformément aux dispositions des lois visant à protéger vos renseignements personnels.

Étant donné que nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes, votre participation est très importante pour nous. S'il vous est impossible d'être présent(e), pour une raison ou pour une autre, merci de communiquer avec nous afin que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à nos bureaux au **[INSÉRER LE NUMÉRO]**. Demandez de parler à **[INSÉRER LE NOM]**.

Un représentant vous téléphonera la veille du groupe de discussion pour vous en rappeler la tenue.

Afin que nous puissions communiquer avec vous la veille ou en cas de changements à l'horaire, pourriez-vous nous fournir votre nom et vos coordonnées?

Prénom : _____
 Nom de famille : _____
 Numéro de téléphone (jour) : _____
 Numéro de téléphone (soir) : _____

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Prince Albert	Prince Albert	St. John's	St. John's	Sherbrooke	Sherbrooke
9 avril 17 h 30 SÉCURITÉ	9 avril 19 h 30 PRÉCARITÉ	16 avril 17 h 30 PRÉCARITÉ	16 avril 19 h 30 SÉCURITÉ	17 avril 17 h 30 SÉCURITÉ	17 avril 19 h 30 PRÉCARITÉ
Groupe 7	Groupe 8	Groupe 9	Groupe 10	Groupe 11	Groupe 12
Sarnia	Sarnia	Edmonton	Edmonton	Burnaby	Burnaby
23 avril 17 h 30 PRÉCARITÉ	23 avril 19 h 30 SÉCURITÉ	25 avril 17 h 30 SÉCURITÉ	25 avril 19 h 30 PRÉCARITÉ	27 avril 10 h SÉCURITÉ	27 avril 12 h PRÉCARITÉ

2. Guide du modérateur

INTRODUCTION (10 minutes)

NOUVELLES DU GC (5 minutes)

- Ces derniers temps, qu'avez-vous vu, lu ou entendu au sujet du gouvernement du Canada?

POSER LES QUESTIONS DE CETTE SECTION À BURNABY SEULEMENT

- Et avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet des prix de l'essence ces derniers temps?
- SI LES PARTICIPANTS FONT MENTION DE LA HAUSSE DES PRIX : Pourquoi croyez-vous que les prix augmentent?
 - Croyez-vous que le gouvernement du Canada peut faire quelque chose à cet égard, ou croyez-vous que cela échappe à son contrôle?

ENJEUX LOCAUX (25 minutes) ST. JOHN'S SEULEMENT

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de l'Accord atlantique? Qu'est-ce que vous avez entendu?
 - PISTE, AU BESOIN : Auriez-vous entendu parler du projet Hibernia?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

L'Accord atlantique est une entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador au sujet de la gestion des ressources pétrolières extracôtières et du partage des revenus tirés de cette industrie. Ces derniers temps, les gouvernements ont renouvelé cette entente. Selon ce nouvel accord, la province recevra 2,5 milliards de dollars des titres de participation du gouvernement du Canada dans le projet Hibernia. Des paiements seront versés sur une période s'échelonnant de cette année à 2056 et 1,9 milliard de dollars (soit 60 % des fonds) auront été versés d'ici 2030.

- Que pensez-vous de cette entente?
 - À votre avis, est-ce que cette entente est bonne ou mauvaise pour Terre-Neuve-et-Labrador? À quels égards?
- Avez-vous vu, lu ou entendu parler de mesures prises par le gouvernement fédéral concernant l'industrie des pêches? Qu'avez-vous entendu?
 - Selon vous, quel est le plus grand défi auquel est confrontée l'industrie des pêches à Terre-Neuve-et-Labrador?
- Avez-vous vu, lu ou entendu parler de quoi que ce soit au sujet de l'allègement des tarifs d'électricité à Terre-Neuve-et-Labrador? Qu'est-ce que vous avez entendu?
 - Selon vous, que devrait faire, s'il y a lieu, le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'allègement des tarifs d'électricité à Terre-Neuve-et-Labrador?

- Avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet des changements apportés par le gouvernement du Canada à l'Office national de l'énergie ou à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale? Qu'est-ce que vous avez entendu?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Le gouvernement du Canada a proposé une nouvelle loi visant à réformer l'Office national de l'énergie et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale afin de moderniser la réglementation concernant les grands projets énergétiques et d'infrastructures au Canada.

- Certains disent que la nouvelle réglementation devrait principalement viser à clarifier les règles pour que le processus d'examen soit mené plus rapidement en ce qui concerne les projets importants qui touchent notre économie. D'autres disent qu'il faut prévoir des exigences supplémentaires pour s'assurer que les milieux locaux sont protégés et que les communautés autochtones sont consultées avant que les projets n'aillent de l'avant. Qu'est-ce qui devrait être prioritaire, à votre avis?

ENVIRONNEMENT (30 minutes) PRINCE ALBERT, SARNIA ET EDMONTON SEULEMENT

- Qu'est-ce que vous avez vu, lu ou entendu au sujet de l'environnement, ces derniers temps?
 - Et avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet du gouvernement du Canada et de l'environnement, ces derniers temps?
- (SI LA TARIFICATION DE LA POLLUTION N'EST PAS SIGNALÉE : Avez-vous entendu parler; SI ELLE EST SIGNALÉE : Combien d'entre vous avez entendu parler) du plan du gouvernement du Canada pour tarifier la pollution? (mains levées)
 - PISTE : Et qu'est-ce que vous avez entendu récemment?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

En 2016, le gouvernement du Canada, qui a annoncé un plan pour tarifier la pollution à l'échelle du pays, a demandé à chaque province de mettre au point son propre plan avant la fin de 2018.

Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il se chargera de mettre en application sa tarification de la pollution dans les quatre provinces qui n'ont toujours pas mis en œuvre leur système : l'Ontario, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

LIRE POUR PRINCE ALBERT ET SARNIA

Dans le cadre de ce système, les tarifs que les gens et les entreprises devront payer seront fondés sur la quantité d'émissions de carbone qu'ils produisent. Tous les revenus perçus en [PROVINCE] demeureront en [PROVINCE] – 90 % seront remis directement aux résidents sous forme de mesure incitative, grâce à laquelle chaque foyer recevra en moyenne (Prince Albert : 600 \$; Sarnia : 300 \$); 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

LIRE POUR EDMONTON

Si l'Alberta abolit sa taxe carbone, le gouvernement du Canada appliquera sa tarification de la pollution en Alberta également.

Dans le cadre de ce système, les tarifs que les entreprises devront payer seront fondés sur la quantité d'émissions de carbone qu'elles produisent. Tous les revenus perçus en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et possiblement en Alberta (si la province abolit sa taxe carbone) demeureront dans chacune de ces provinces – 90 % seront remis directement aux résidents sous forme de mesure incitative. En Saskatchewan, par exemple, chaque foyer recevra en moyenne 600 \$. De plus, 10 % seront remis aux petites entreprises, aux hôpitaux et aux écoles.

INFORMATION CONTEXTUELLE POUR LE MODÉRATEUR :

- Le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone attribue un prix à chaque tonne produite d'équivalents de dioxyde de carbone, et il comprend deux volets :
 1. Un système d'échange pour les grandes industries qu'on appelle le Système de tarification fondé sur le rendement;
 2. Une redevance réglementaire sur les combustibles.
- Même si la tarification de la pollution ne s'applique pas directement aux particuliers, le gouvernement s'attend à ce que certains coûts se répercutent sur les clients, par exemple dans le cadre des augmentations du prix du chauffage ou de l'électricité.
- Pour la plupart des familles (résidant dans ces quatre provinces), la valeur de la mesure incitative sera supérieure aux coûts consécutifs aux mesures de tarification de la pollution.

POSER LES QUESTIONS DE CETTE SECTION À PRINCE ALBERT ET À SARNIA

- Saviez-vous que les revenus découlant de la tarification de la pollution sont retournés aux particuliers dans le cadre d'une mesure incitative?
- Est-ce que le système est clair – autrement dit, est-ce que vous estimez comprendre le fonctionnement des mesures que le gouvernement fédéral prévoit prendre pour tarifier la pollution? (mains levées)
 - Comment expliqueriez-vous ce plan?
 - Quelles sont les parties du plan que vous estimez comprendre?
 - Quelles sont les parties du plan qui ne sont pas claires?
- Pour autant que vous sachiez, avez-vous ressenti les effets des mesures fédérales de tarification de la pollution sur le coût de la vie? À quels égards?
 - PISTE, AU BESOIN : Quels sont les éléments précis sur lesquels ces mesures ont eu un effet?
 - Si vous n'avez pas encore ressenti les effets de ces mesures, pensez-vous que vous en observerez les effets à l'avenir? À quels égards?
- Est-ce que les mesures fédérales de tarification de la pollution ont influé sur le prix de l'essence ici? De quelle façon?
 - SI LE PRIX AUGMENTE : Le prix a augmenté de combien, environ?
 - SI LE PRIX DIMINUE : Le prix a diminué de combien, environ?
 - Est-ce que vous avez changé vos habitudes de conduite en conséquence?
 - SI C'EST NON : Est-ce que vous croyez que vous changerez vos habitudes de conduite?

Maintenant, j'aimerais que nous discutons de l'Incitatif à agir pour le climat...

- Aviez-vous entendu que vous recevriez un incitatif à agir pour le climat qui débute cette année?
- Savez-vous comment vous recevrez l'incitatif?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Vous pouvez demander le paiement de votre incitatif à agir pour le climat lorsque vous ferez votre déclaration de revenus et de prestations.

- Est-ce que l'un d'entre vous a déjà fait sa déclaration de revenus? (mains levées)
 - Avez-vous remarqué que vous pouvez demander votre paiement d'incitatif à agir pour le climat?
 - Avez-vous observé la somme que vous recevrez pour l'incitatif à agir pour le climat?
- Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas encore fait leur déclaration, prévoyez-vous demander le paiement de l'incitatif à agir pour le climat lorsque vous le ferez?
- POUR CEUX QUI ONT FAIT/FERONT LA DEMANDE : Comment prévoyez-vous utiliser l'incitatif?

Maintenant, en y réfléchissant plus largement...

- De façon générale, que pensez-vous de l'idée de recourir au principe de la tarification de la pollution comme approche pour contribuer à réduire les émissions de carbone et pour lutter contre les changements climatiques?

POSER LES QUESTIONS DE CETTE SECTION À EDMONTON

- Quels sont les aspects du système proposé que vous aimez?
- Quels sont les aspects du système proposé que vous n'aimez pas?
- Selon vous, quels seront les effets de ce système sur l'environnement?
- Selon vous, quels seront les effets de ce système sur l'économie?
- À votre avis, quels seront les effets de ce système qui vous toucheront personnellement?

PIPELINES (20 minutes) POSER LES QUESTIONS DE CETTE SECTION À EDMONTON ET À BURNABY SEULEMENT

- Qui a entendu parler du projet d'expansion du pipeline Trans Mountain (ou TMX)?
- Supposons que je me trouvais à l'extérieur du pays dans les dernières années. Expliquez-moi ce qui s'est passé avec ce projet.

- (SI PERSONNE N'EST AU COURANT) Le pipeline actuel transporte d'Edmonton vers un terminal à Burnaby, en Colombie-Britannique, divers types de pétrole qui sont exportés vers des marchés étrangers. Le projet d'expansion mettra en place un pipeline combiné pour accroître la capacité du réseau.
- À qui appartient actuellement TMX?
 - (SI PERSONNE NE CONNAÎT LA RÉPONSE) Est-ce que quelqu'un se souvient que le gouvernement du Canada a fait l'acquisition de ce pipeline l'an dernier?
 - Quelle en était la raison?
 - Que pensez-vous de sa décision de s'en porter acquéreur?
- Où en est ce projet?
 - PISTE : Est-ce que quelqu'un a entendu parler de la décision d'un tribunal à l'automne dernier qui exigeait des consultations supplémentaires?
 - PISTE : Est-ce que quelqu'un sait que le gouvernement du Canada s'est donné jusqu'au 18 juin pour décider s'il approuvait ou non le projet d'expansion TMX?
- Dans l'ensemble, que pensez-vous de ce projet?
 - Préférez-vous qu'il aille de l'avant ou non? Pourquoi/pourquoi pas?
 - Vous attendez-vous à ce que ce projet aille de l'avant ou non? Pourquoi/pourquoi pas?
- La stratégie du gouvernement du Canada en matière d'énergie et d'environnement comprend l'approbation de certains pipelines (comme le TMX), une tarification nationale de la pollution par le carbone et une meilleure protection de nos océans. Certains soutiennent que cette stratégie ne fonctionnera que si toutes les provinces respectent chacun de ses aspects. Par conséquent, même si le gouvernement de la Colombie-Britannique ne veut pas que le pipeline soit approuvé ou que le gouvernement de l'Alberta ne veut pas imposer une tarification de pollution par le carbone, ils doivent s'y conformer afin que la stratégie dans son ensemble soit efficace.
 - Êtes-vous d'accord avec ce point de vue?
 - Croyez-vous que l'approbation du projet TMX devrait dépendre de la tarification ou non de la pollution par le gouvernement de l'Alberta, ou estimez-vous qu'il s'agit de deux enjeux complètement distincts?
 - (POUR LES PARTICIPANTS OPPOSÉS AU PROJET TMX) Seriez-vous plus favorables au projet TMX si vous saviez que le gouvernement de l'Alberta allait continuer de tarifier la pollution afin de réduire les émissions, ou auriez-vous le même point de vue?

INGÉRENCE ÉTRANGÈRE DANS LES ÉLECTIONS (15 minutes)

- Lorsque vous entendez l'expression « ingérence étrangère dans les élections », qu'est-ce que ça signifie, selon vous? Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

L'ingérence étrangère dans les élections désigne les activités clandestines, menaçantes ou illégales d'acteurs étrangers qui s'ingèrent dans des élections (un peu comme ce qui est arrivé lors de l'élection présidentielle américaine de 2016).

- Ces derniers temps, qu'est-ce que vous avez vu, lu ou entendu au sujet de l'ingérence étrangère dans des élections?
- La possibilité d'une ingérence étrangère lors des prochaines élections fédérales canadiennes vous préoccupe-t-elle ou pas?
- Dans quelle mesure êtes-vous convaincus, si vous l'êtes, que le Canada parviendra à composer avec l'ingérence étrangère lors des élections?
- Avez-vous entendu parler de quelque chose que fait le gouvernement du Canada pour lutter contre ces possibilités d'ingérence?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

Le gouvernement du Canada a créé un groupe de travail fédéral réunissant des organisations nationales de sécurité et de renseignements. Ce groupe de travail sera à l'affût de l'ingérence étrangère lors des élections fédérales de 2019. En vertu du « Protocole public en cas d'incident électoral majeur », cinq hauts fonctionnaires utiliseront l'information provenant du groupe de travail pour décider de la question de savoir si un incident est suffisamment grave pour justifier que la population soit avertie pendant la campagne. Seuls les incidents nuisant à la capacité du Canada de tenir des élections libres et justes seront communiqués dans la population. Un autre volet de l'approche du gouvernement visera à soutenir les Canadiens dans l'acquisition de compétences aidant à mieux comprendre et reconnaître la fraude, l'information trompeuse et la manipulation en ligne.

- Que pensez-vous de cette approche?
 - Selon vous, quels en sont les avantages, le cas échéant?
 - Et quelles sont vos préoccupations, si vous en avez?

INFORMATION CONTEXTUELLE POUR LE MODÉRATEUR :

- Pendant une élection, le gouvernement doit faire preuve de retenue dans ses actions. En bref, dans ce contexte, le gouvernement doit seulement faire des annonces pour des questions de routine ou pour des enjeux nécessaires dans l'exercice de ses fonctions ou encore, lorsqu'il est urgent et dans l'intérêt de la population qu'il le fasse.

VIOLENCE ARMÉE (20 minutes)

- Qui a entendu parler de la violence armée au Canada ces derniers temps? Qu'est-ce que vous avez entendu?
 - Est-ce que les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada doivent être modifiées? À quels égards?
- À votre avis, au Canada, d'où proviennent principalement les armes à feu utilisées dans les fusillades – proviennent-elles de la contrebande aux États-Unis, sont-elles achetées

légalement puis utilisées pour commettre des crimes, sont-elles volées de propriétaires d'armes à feu qui les détiennent en toute légalité ou sont-elles obtenues autrement?
(COMPTE DES MAINS LEVÉES, PUIS DISCUSSION)

- Quelle serait votre opinion si le gouvernement du Canada interdisait les armes de poing?
 - Si le gouvernement le faisait, serait-il plus logique d'interdire les armes de poing partout au Canada ou de laisser chacune des villes et provinces décider de la question de savoir si elles souhaitent se charger de cette interdiction dans leur secteur de compétence?
 - Si le gouvernement allait de l'avant, que devrait-il faire dans les cas des gens qui sont actuellement propriétaires en toute légalité d'armes de poing? Dans les autres pays qui sont allés de l'avant, les options les plus courantes consistent à racheter les armes de poing aux gens ou à maintenir les droits acquis par les propriétaires actuels des armes de poing selon un principe voulant qu'ils puissent les conserver, mais que personne ne puisse s'acheter de nouvelles armes.
- Quelle serait votre opinion si la portée de cette interdiction était élargie pour qu'elle vise aussi les fusils d'assaut?

SYSTÈME D'IMMIGRATION CANADIEN (20 minutes) NE PAS POSER LES QUESTIONS DE CETTE SECTION À EDMONTON ET À BURNABY

- Qu'est-ce que vous avez vu, lu ou entendu au sujet de l'immigration, ces derniers temps?
- Dans l'ensemble, dans quelle mesure est-ce que le système d'immigration canadien fonctionne bien ou mal, à votre avis?
 - Selon vous, qu'est-ce qui fonctionne bien?
 - Selon vous, quels sont les aspects à améliorer?
- À votre avis, est-ce qu'il y a un trop grand nombre, un trop faible nombre ou un nombre relativement adéquat d'immigrants qui arrivent au Canada? Et pourquoi donc?
 - Selon vous, quel est le nombre approximatif d'immigrants que le Canada admet chaque année?

ÉCLAIRCISSEMENTS, AU BESOIN

À l'heure actuelle, le Canada vise à admettre 330 000 immigrants cette année. Ce nombre est le total global, qui comprend toutes les catégories d'immigration – c.-à-d. les immigrants de la catégorie économique, les membres de la famille de gens déjà établis au Canada et les réfugiés.

- Maintenant que je vous ai communiqué cette information, est-ce que ça change votre perception de la question de savoir s'il y a un trop grand nombre, un trop faible nombre ou un nombre relativement adéquat d'immigrants qui arrivent au Canada? À quels égards?

- À votre avis, quels sont les effets positifs ou les avantages qu'entraîne l'immigration **pour le Canada**, le cas échéant?
- À votre avis, quels sont les effets négatifs ou les défis qu'entraîne l'immigration **pour le Canada**, le cas échéant?
- Et maintenant, pour ce qui concerne plus particulièrement **votre collectivité**, quels sont certains des effets positifs de l'immigration dont tire parti votre communauté, s'il y en a?
 - Piste : Quelles sont les contributions que les immigrants apportent dans votre communauté, selon vous?
- Et quels sont les effets négatifs ou les défis, s'il y en a, auxquels **votre collectivité est confrontée** dans le contexte de l'immigration?

VISION ÉNERGÉTIQUE (15 minutes)

Au cours des deux dernières années, le gouvernement du Canada a consulté les Canadiens au sujet de l'avenir énergétique qu'ils souhaitent pour notre pays. Actuellement, le gouvernement travaille à la création d'une vision énergétique qui reflète ces points de vue. Cette vision englobera cinq grands axes d'initiatives :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique, par exemple, au moyen de programmes incitatifs pour les propriétaires et de la mise à jour des codes du bâtiment;
- Une transition du charbon et du gaz vers d'autres sources d'énergie, comme le solaire, l'hydroélectricité, l'éolien et le nucléaire, et l'utilisation accrue de l'électricité pour alimenter les véhicules, les foyers et les industries;
- Une utilisation accrue des déchets agricoles et forestiers pour produire des carburants renouvelables comme le biodiesel;
- Une production plus efficace de pétrole et de gaz, une utilisation accrue de l'électricité et l'adoption de technologies propres comme le captage et le stockage du carbone;
- Des mesures pour attirer les investissements en vue d'accroître les capacités d'électricité propre et la construction de pipelines pour transporter des ressources vers des marchés en dehors des États-Unis, afin de diversifier nos exportations.

DOCUMENT À DISTRIBUER

Le gouvernement a essayé de représenter ces idées sous forme graphique, avec des mots et des images. Nous aimerions connaître vos réactions au sujet de trois ensembles de concepts (le modérateur distribue des copies des trois ensembles de concepts à tous les participants). Vous pouvez annoter les concepts tandis que nous en discuterons.

- Lequel explique le mieux l'initiative? Lequel est le moins clair?
- Lequel est le plus mémorable?
- Quelles images font en sorte que vous vous sentez plein d'espoir ou inspirés au sujet de l'avenir énergétique du Canada?

- Quels sont les mots les plus accrocheurs? Est-ce qu'il y a des mots ou des expressions que vous ne connaissez pas ou qui vous semblent déroutants ou compliqués?

Conclusion (5 minutes)